



N° 40 - Octobre 2021



La rentrée scolaire

Une nouvelle boîte à livres

p.9



Le salon d'art et Octobre Rose

p.16



« Tout s'explique -
spécial rentrée »

p.28





MAIRIE

1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

📠 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

🌐 https://marolles-en-hurepoix.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



Vitesse réglementée à 30 km/h depuis le 1^{er} septembre, dans notre commune.

SOMMAIRE

 Édito	p 3	 Associations	p 23
 Comptes-Rendus des Conseils Municipaux	p 4	 Tout s'explique	p 28
 Qualité de vie, environnement et sécurité	p 5	 État-civil	p 29
 Culture et loisirs en images	p 6	 Tribunes	p 29
 Vie de la commune	p 8	 Numéros utiles	p 30
 CCAS et Résidence Autonomie du Parc	p 12		
 Médiathèque	p 15		
 Manifestations à venir	p 16		
 Scolaire et périscolaire	p 17		
 Sport	p 20		

Responsable de la publication : **Mairie de Marolles-en-Hurepoix.**
 Directeur de la publication : **Georges JOUBERT.**
 Responsable de la communication : **Francis PREUD'HOMME.**
 Service communication : **Mathilde JOUAUDIN.**
 Réalisation : **Sandra CAUDRON.**

Imprimeur : **IMPRIMERIE ROCHELAISE**  certifiée Imprim'vert.
 Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.
 Photo 1^{ère} de couv. : la rentrée scolaire.
 Photo 2^{ème} de couverture : la commune est passée à 30 km/h.
 ©Photos images libres de droits Freepik et Pixabay.

Les textes doivent être fournis par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées.
 Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : **lundi 13 décembre 2021.**





Marolaises, Marollais,

Au retour de vacances tant attendues, la rentrée scolaire était empreinte d'inquiétudes liées à la crise sanitaire dont nous ne sommes toujours pas sortis. Notre vigilance, collective et individuelle, nous a permis d'aborder cette rentrée, dans le respect des protocoles, avec une relative sérénité.

Nous espérons tous une année moins perturbée que l'an passé. Toutefois, il ne faut pas oublier la période sans précédent que nous venons de traverser et redoubler de vigilance, notamment par le port du masque et l'application des gestes barrières.

Conscients que nous devons désormais apprendre à vivre avec ce virus, nous avons fait de la cohésion sociale une priorité.

Nous avons ainsi maintenu l'organisation des séjours d'été pour les enfants et les ados, ce qui leur a permis, malgré les conditions particulières liées à la crise, de profiter d'un été « normal », entre copains.

Pour cet automne, vous allez également pouvoir découvrir l'agenda des animations. Une programmation riche et variée, pour tous et pour toute la famille, vous y est présentée, pour que chacun reprenne goût à la vie et fasse le plein d'optimisme.

Cette saison a d'ailleurs commencé le 5 septembre par la traditionnelle « journée des associations », événement phare de la rentrée qui, cette année, a fêté son trentième anniversaire.

Vous avez pu y rencontrer toutes les associations locales qui ne manquent pas d'imagination et de dynamisme pour vous proposer les activités les plus variées à pratiquer tout au long de l'année.

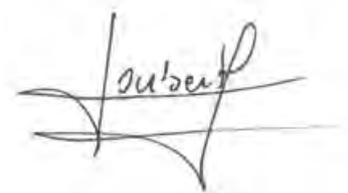
Je m'associe à elles pour vous encourager à poursuivre la pratique de vos activités sportives, culturelles et autres, avec pour objectif de vous divertir et de continuer à bien vivre ensemble.

Pour cet automne, nous attendons également avec impatience l'installation du 1^{er} Conseil Municipal des Enfants à Marolles. Il permettra aux nouveaux jeunes élus de s'investir dans des projets communs et fédérateurs.

Et pour cette fin d'année, je souhaite que vos projets les plus chers soient exaucés.

Prenez soin de vous et respectez les gestes barrières.

*Votre Maire,
Georges JOUBERT*





Du 24 juin 2021

Membres du Conseil Municipal présents : 25

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 4

Votants : 29

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés les points suivants :

1. Budget Principal : Compte de gestion 2020
2. Budget Principal : Compte administratif 2020
3. Budget Principal : Affectation des résultats 2021

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité des suffrages exprimés (24 voix « Pour », 5 « Contre » : MM. Chauvancy, Murail, Mmes Goldspiegel, Léonard et Tussiot) le point suivant :

4. Budget Principal : Budget supplémentaire 2021

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des suffrages exprimés les points suivants :

5. Budget Principal : Admissions en non-valeur
6. Subventions aux associations
7. Délibération relative à la modulation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions nouvelles à usage d'habitation
8. Demandes de subvention auprès du conseil départemental de l'Essonne dans le cadre des contrats culturels et auprès de la Drac Ile-de-France pour 2 tableaux situés dans l'église : « Sainte famille » et « Saint Jérôme »
9. Autorisation de déposer une demande auprès du Centre National du livre (CNL) pour une subvention exceptionnelle à la relance des bibliothèques.
10. Département de l'Essonne – Adhésion au groupement de commande pour l'espace numérique de travail dans les écoles

11. Autorisation à signer la convention avec la Préfecture de l'Essonne pour la transmission électronique des actes au représentant de l'État.
12. Autorisation de signer une déclaration d'urbanisme relative au remplacement de tout ou partie de la clôture de la gendarmerie
13. Délibération d'opposition au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à Cœur d'Essonne Agglomération – CDEA
14. Terrain communal du Clos du Montmidi cadastré AD 80 - Accord quant à la cession à Windsor dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « La Ferme via le Clos du Montmidi » - Annulation et remplacement d'une partie de la délibération du 6 avril 2021
15. Ecoles : Projet d'aménagement de la pause méridienne et de modification des horaires d'entrées et sorties des écoles maternelles et élémentaire (24 voix « Pour », 5 « Abstentions » : MM. Chauvancy, Murail, Mmes Goldspiegel, Léonard et Tussiot)
16. Service Enfance – Modification du règlement intérieur

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité des suffrages exprimés (24 voix « Pour », 5 « Contre » : MM. Chauvancy, Murail, Mmes Goldspiegel, Léonard et Tussiot) le point suivant :

17. Service Jeunesse – Modification du règlement intérieur ATLAN 13
18. Transports scolaires : Participation de la commune - Participation des élèves
19. Personnel Communal – Modification de la délibération du 28 septembre 20178 relative au RIFSEEP.
20. Personnel Communal – Modification du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune :

<https://marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/> après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.



QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

Comment aider les hérissons à préparer l'hiver

Le hérisson, **strictement nocturne est un animal qui hiberne**, c'est à dire, que son hibernation n'est pas continue et s'effectue généralement de novembre à mars. Il est donc possible d'apercevoir un hérisson la nuit en hiver, il est alors en recherche de nourriture.



- Avoir un jardin touffu, tas de bois, compost... laisser des **coins sauvages et feuilles mortes** pour la construction des nids.
- Favoriser les passages entre jardins (12x12cm) pour qu'il puisse circuler (pas du côté de la route). Un hérisson passe partout dès qu'il y a 3cm de hauteur et 12cm de large.
- Laisser de nuit un **point d'eau** propre et fraîche dans un récipient lourd et bas.
- Lui proposer de la **nourriture** (particulièrement de septembre à décembre et de mars à mai) : croquettes pour chats/chatons à la volaille, miel, fruits (poire, pomme), œuf ouvert, chèvre frais, poulet, lardons, jambon.

NE JAMAIS DONNER DU LAIT DE VACHE OU DU PAIN.

Un hérisson trouvé en plein jour est un hérisson en danger. Il faut l'aider en contactant un centre de soin.

Protéger le hérisson c'est protéger la nature et l'avenir de chacun.

Pour en savoir plus : page Facebook Alliance Hérissons
ou <http://lesptitskipik.fr/>

Que faire si vous découvrez un hérisson en détresse, blessé, malade ou affaibli ?

Hormis les cas évidents où l'animal est visiblement mal en point (blessure apparente, asticots ...), sachez identifier un hérisson en détresse :

- Tout hérisson vu en plein jour dans un lieu dégagé au soleil est un hérisson en danger : les mouches vont pondre sur lui et il se fera dévorer vivant par les asticots. Les pies, corbeaux, chiens... peuvent l'attaquer
- Il titube, tourne en rond, ne bouge presque plus, paraît faible, mou
- Il n'est pas rond mais très efflanqué
- Ses yeux sont fermés et enfoncés dans l'orbite
- Il respire difficilement, la gueule ouverte, Il a des spasmes
- Il s'agit d'un bébé ou d'un jeune de moins de 250gr

Certaines portées naissent trop tard dans la saison et n'ont aucune chance de passer l'hiver. Tout hérisson de moins de 500gr en novembre n'aura pas les réserves suffisantes pour hiberner. Il faut le confier à un centre de sauvegarde qui le relâchera au printemps.

Le hérisson est un animal inoffensif qui mord rarement. **Vous pouvez donc le manipuler sans risque avec des gants de jardin en cuir ou des gants spécial rosier.**





Traitement phytosanitaire à Marolles

Depuis 2017, la loi LABBE interdit aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Une interdiction étendue en 2019 aux particuliers.

Au 1^{er} juillet 2022, une nouvelle extension devrait cette fois concerner les « cimetières » et « les terrains de sport » jusque-là épargnés pour des raisons « D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ».

Aujourd'hui les mentalités ont évolué, nous devons composer avec la nature et la maîtriser. Nous constatons que la végétation reprend ses droits et s'installe dans nos villes en particulier sur les trottoirs.

Depuis 2017, le désherbage des espaces verts et de la voirie se réalisent manuellement, au rotatif ou encore à la binette ou désherbage thermique, les résultats sont moins « nettes » qu'avec du glyphosate, substance toxique.

Pour un résultat équivalent, de nombreux passages devraient être réalisés ce qui entraînerait un coût financier nettement plus important pour les collectivités. Le résultat est que les « adventices » sont plus visibles qu'auparavant. Nous avons communiqué sur ce sujet à plusieurs reprises, régulièrement nous rappelons que les pieds de murs des propriétés restent à la charge du propriétaire ou du locataire du bien. **Il doit être acteur de l'image de sa commune et doit arracher, faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété.**



Partie végétale du cimetière.

Le cimetière reste un lieu où traditionnellement tout doit être très propre et entretenu avec rigueur. Le cimetière de Marolles dans sa première partie est très minéral, pour autant c'est quasi impossible d'empêcher les adventices de pousser à travers les fissures de l'asphalte ou de pénétrer dans les graviers, aussi dense soit-il.

Alors pour lutter contre ces mauvaises herbes, sans l'utilisation de pesticides chimiques, il est conseillé de se réconcilier avec la nature en lui permettant au contraire d'entrer dans cette zone interdite et de la laisser se développer, tout en la maîtrisant. L'herbe ne doit pas être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer, cela ne veut pas dire qu'on doit laisser tout faire.

Végétaliser le cimetière quand c'est possible, nous avons commencé et devons continuer dans ce sens. Planter dans les espaces inter-tombe quand c'est possible. Il est illusoire de vouloir lutter contre l'herbe. Il faut aménager le cimetière de telle sorte qu'il soit compatible avec la nature, qui est plus forte que nous.

La commune s'est depuis plusieurs années engagée dans cette démarche de ne plus traiter, seul le cimetière dans sa première partie recevait un traitement en avril suivi de 2 autres plus tardivement et selon la nécessité. Entre chaque traitement il était fait usage de la binette. Le cimetière est un lieu très sensible pour les familles des défunts. Rien n'interdit aux familles qui viennent se recueillir devant la tombe de leur proche de participer à l'effort d'entretien en nettoyant devant la tombe de leur défunt, par ce geste ils contribueront au bon état du cimetière. La mise en place de ce fonctionnement sans traitement chimique sera mis en place dès 2022 afin de respecter la réglementation. Les terrains de sport comme les stades de foot devront respecter cette interdiction en 2022 **sauf pour les terrains recevant des compétitions de haut niveau. Toutefois, l'interdiction concernant les équipements sportifs entrera en vigueur en 2025.**

Il va falloir accepter là encore que les terrains ne soient pas aussi nettes qu'auparavant et peut-être intervenir plus souvent avec la tonte. Seuls les terrains d'honneur, d'entraînement sont traités une fois par an.



Partie minérale du cimetière.

Entretien de la végétation

Par application de l'arrêté du 2/12/97, **les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public et ne gênent ni le passage des piétons, ni les câbles électriques ou téléphoniques ni encore les panneaux de signalisation.**





Culture, loisirs et vie communale en images...



14 au 18 juin : semaine artistique au collège

L'objectif de cet évènement était le partage, la découverte autour des arts et de la culture et un zeste de festivité en cette période compliquée. En lien avec le service jeunesse (ATLAN 13), les collégiens avaient un beau programme : « Quizz sur des artistes » (allant de James Brown, Marilyn Monroe à Louis de Funès) à partir d'un portrait noir et blanc dessiné par un animateur, initiation au Djembé, jeux de cartes, concours de dessin « Dessine ton plus beau portrait », et création d'une fresque peinture au sèche-cheveux (Euvre commune qui décore maintenant le réfectoire).



21 juin, 24 et 25 juin

FUTURS CP : il est de coutume sur la commune d'offrir un dictionnaire aux futurs CP ainsi qu'aux futurs collégiens. La remise des dictionnaires auprès des futurs CP s'est effectué fin juin auprès des élèves de l'école maternelle Vivier ainsi que le lendemain pour la maternelle Gaillon, en respectant le protocole sanitaire.

FUTURS COLLEGIENS : le département de l'Essonne ayant offert des ordinateurs portables aux futurs collégiens, il a été fait le choix d'offrir une clef USB et un livret sur le thème « À la découverte de la commune ». Certains enseignants ainsi que le collège de Marolles nous ont confirmé l'utilité de cet objet à la place du dictionnaire.



25 juin : fête de la musique

Malgré les aléas météorologiques et les contraintes sanitaires, Marolles en ZIK s'est tenu le 25 juin sur le stade. Un espace de restauration a été organisé par le comité des fêtes. Merci aux bénévoles, participants et services communaux pour ce bel évènement.



26 juin : Échappée belle avec le Théâtre de Brétigny

Trois spectacles magnifiques ont ravi de nombreux Marollais. Au programme : de la danse perchée dans les arbres, un jongleur musicien à la virtuosité déconcertante et un trio de musiciens envoûtant.



3 juillet : Opérette, « L'enlèvement consentant » par Ambroise Divaret

Vous étiez près de 150 spectateurs à applaudir « L'enlèvement consentant », opérette d'Ambroise Divaret, jeune Saint-Vrainois. Trois tableaux pleins de fantaisie, de joie et d'humour !



5 juillet : Cinéma plein air avec l'Espace Marcel Carné

Une cinquantaine de personnes ont répondu au rendez-vous de OSS 117 le 5 juillet au stade !



Culture, loisirs et vie communale en images...



11 juillet : l'Estivale

Spectacle de la Compagnie Maboul Distorsion qui a eu lieu au jardin du centre de loisirs. Un spectacle plein d'humour et de... tarte à la crème ! En partenariat avec la compagnie de l'Atelier de l'Orage. Cette nouvelle initiative de la compagnie de l'Orage s'ajoute aux « Hivernales », elle a été appréciée par une soixantaine de Marollais.



13 juillet : Fête nationale

Les Marollais ont enflammé la piste de danse pour célébrer la fête nationale organisée par le comité des fêtes.



22 juillet et 22 août : Sortie à Deauville

Deux sorties étaient organisées par la commune. L'occasion de profiter de la mer malgré la météo changeante.



2 septembre : la rentrée

La cloche a sonné, c'est la rentrée ! C'est avec beaucoup de plaisir et quelques larmes que les enfants ont retrouvé leurs copains et leur école.



5 septembre : 30^{ème} journée des associations

Une journée importante où les Marollais peuvent rencontrer les différentes associations et s'inscrire aux activités de leur choix. Encore un grand merci aux bénévoles !



©Photo : Joël Pasquier

18 & 19 septembre : journées du patrimoine

À l'occasion des journées européennes du patrimoine, la Compagnie des Hermines a proposé un retour dans le passé à une soixantaine de Marollais. L'exposition « mon arbre des villes, mon arbre des champs » réalisée par la commune sur les arbres était également visible au lavoir.



Mot de l'élue(e)



INFORMER N'EST PAS COMMUNIQUER

La municipalité doit fournir de l'**information** factuelle telle qu'un horaire d'ouverture de la mairie, une date de début d'inscription à un spectacle, etc...

Pour cela, nous utilisons **plusieurs canaux** : distribution de documents imprimés (Info'mag, Echo Marollais, ..), Affichage de textes et images dans les 15 panneaux administratifs, sur calicot¹ et les 2 journaux électroniques lumineux (à la mairie et près du pont), envoi de messages numériques par l'infolettre et Facebook, ou enfin mise à disposition sur notre site internet.

Cette offre variée n'est pas figée et s'étoffe au fil des années : en 2021, vous avez apprécié l'arrivée de l'agenda culturel et loisirs, et courant 2022, de nouveaux panneaux lumineux devraient arriver Avenue du Lieutenant Agoutin et dans la cour de la Ferme. Cette multiplicité de canaux permet notamment de maximiser l'audience et vise à satisfaire tous les besoins.

La communication, c'est bien autre chose et notamment échanger à propos d'une information : pour cela, vous pouvez utiliser : le formulaire en ligne sur notre site, le mail mairie@marolles-en-hurepoix.fr, Facebook, la cérémonie des vœux (hors COVID), les réunions publiques dédiées à un projet (pôle gare, SCOT (Schéma de Cohérence du territoire) , ..) et vous pouvez également solliciter une rencontre avec le maire ou un membre du conseil municipal.

Dès que nous pourrons nous réunir sans les contraintes sanitaires actuelles, pour renforcer la communication, **nous organiserons des rencontres d'élus**, organisées sur le modèle du grand débat (2018) sans sujet préalablement imposé. Vous pourrez alors proposer, débattre, échanger.

En attendant, le maire et son conseil municipal restent à votre disposition pour une rencontre en petit comité.

¹ Les calicots à lettres interchangeables, totalement usés, et plus en vogue, seront remplacés par des calicots à façon.

Francis PREUD'HOMME,
maire adjoint à l'information,
la communication et les transports

Un bel été à Marolles



Une fête de la musique mi-pluie/mi-soleil, une échappée culturelle en forêt Marollaise, une exposition sur les livres et l'écologie, une opérette, un ciné plein air, une belle fête nationale, deux sorties à la mer, des séjours jeunesse...

Voilà qui résume un été réussi !

Merci à toutes et à tous pour votre participation assidue.

L'automne s'annonce également chargé en culture et en loisirs !

Retrouvez toutes les manifestations sur notre deuxième agenda culture et loisirs (distribution du 9 & 10 septembre) et disponible sur le site de la Ville : <https://marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/publications-municipales/>





La commune roule au vert !



Depuis cet été un nouveau véhicule électrique sert à la commune pour le portage des repas.

Boîte à livres



Une boîte à livres entièrement réalisée par les services techniques a été installée en face de l'espace de jeux à proximité de l'école Roger Vivier. La médiathèque et la commune ont apporté quelques livres jeunesse.
Bonne lecture !

Marolles s'habille en rose



Tout le mois d'octobre, une campagne de collecte pour la lutte contre le cancer du sein va être déployée.

Par solidarité, habillez vos maisons, vos balcons ou encore les lampadaires de rose (tissus, rubans, écharpes...).

Tous les samedis matin, un stand octobre rose vous propose des écharpes, des rubans réalisés par des bénévoles et les résidents de la RPA.

La vente sera reversée à la ligue contre le cancer.

3 nouveaux voisins !



Les 3 ânes gris prévus de pâturer sous les lignes électriques Haute Tension traversant la Forêt régionale de Saint-Vrain sont arrivés en juillet ! Ils ont pâturé jusqu'à la fin de l'été.
Un moyen écologique d'entretenir la végétation sous les lignes Haute Tension.

La Forêt régionale de Saint-Vrain est traversée par des lignes électriques Haute Tension gérées par le Réseau de Transport de l'Electricité en France (RTE).

Sous ces ouvrages, RTE intervient régulièrement pour éviter que la végétation ne soit trop haute et ne présente des risques d'accident (endommagement des ouvrages, court-circuit, chutes des câbles...).

La plupart du temps, l'intervention consiste en un débroussaillage mécanique intensif, à l'aide d'un gyrobroyeur. Mais cette technique n'est pas sans conséquences sur la biodiversité (tassement et assèchement du sol, destruction de la faune et de la flore...).

Pour limiter cet impact, une alternative a pu être trouvée par l'Agence des Espaces Verts et RTE sur une parcelle située à l'ouest du massif, à proximité du Bois de la Boucherie, en partenariat avec un éleveur local, il s'agit de l'éco-pâturage. Dans le cadre d'une convention tripartite, RTE finance les travaux préalables (broyage des surfaces de pâturage et installation des clôtures) et l'AEV met à disposition de l'éleveur une parcelle de 7,2 hectares à des fins d'entretien par action de pâturage.

Des panneaux d'information ont été installés sur place pour expliquer la démarche.





Nos pensées du mois



©Auguste Rodin, *Le Penseur*

Vous nous avez envoyé vos plus belles pensées, citations, phrases...

Rétrospective de juillet à octobre :

Pensée du mois de juillet

« On apprécie davantage l'été que lorsqu'on a connu l'hiver »

LUME

Pensée du mois d'août

« Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire »

ORBEN

Pensées du mois de septembre

« Courage, motivation et patience produisent la réussite »

MALIK YANSANE

« Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends »

NELSON MANDELA

Pensées du mois d'octobre

« J'ai tant veillé sur la nuit qu'elle a enfin pu s'endormir »

PASCAL A.CHEVEREAU

« Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage »

ALBERT SCHWEITZER

« Dans la vie, il ne faut pas attendre que l'orage passe mais apprendre à danser sous la pluie »

SÉNÈQUE

Rentrée scolaire



Échange avec la nouvelle directrice de l'école maternelle Gaillon

Une rentrée scolaire sous le signe du soleil mais toujours masquée !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants qui ont intégré les établissements scolaires de la commune et une bonne retraite, bien méritée, à ceux qui ont cessé leurs fonctions.

Pour cette rentrée, il y a du changement dans nos directrices d'école, qui ont fait le choix d'un parcours professionnel différent : Mme Guillermo, à la maternelle Vivier, qui a eu la joie d'apprécier, entourée de nombreux enfants, un pot de départ surprise préparé par les parents, et Mme Pillis à l'école maternelle Gaillon. Nous leur souhaitons à toutes deux joie et satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.

Les horaires des écoles resteront identiques à ceux de l'an dernier, jusqu'à nouvel ordre, car nous attendons une réponse du DASEN (Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale) sur le projet de modification des horaires (15 mn supplémentaires sur la pause méridienne, nécessaire pour améliorer l'accueil des enfants sur le temps du midi ; rentrée décalée entre les écoles maternelles et élémentaire)

En raison du protocole sanitaire, il a été conservé dans les services des renforts pour le ménage, et la commune a commandé pour les classes des détecteurs de CO2.

Les effectifs scolaires pour cette année 2021/2022 sont les suivants :

- École élémentaire Vivier (364 élèves), 14 classes avec une moyenne de 26 élèves par classe
- École maternelle Vivier (99 élèves) 4 classes avec une moyenne de 24,75 élèves par classe
- École maternelle Gaillon (108 élèves) 4 classes avec une moyenne de 27, 26 élèves par classe

Bonne rentrée à tous et prenez soin de vous en respectant les gestes barrières.



Matinée d'adaptation terminée !



15 septembre : légion d'honneur



Célébration à Marolles-en-Hurepoix du Centenaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur le 15 septembre 2021

La Société des Membres de la Légion d'Honneur a été créée en 1921 au lendemain de la Première Guerre mondiale afin de favoriser l'entraide envers les anciens combattants tombés dans le besoin, voire le dénuement. Reconnue dès son origine d'utilité publique, la Société des Membres de la Légion d'Honneur est placée sous le haut patronage de la Grande Chancellerie de l'Ordre de la Légion d'honneur.

La Société est au cœur de la Nation grâce à l'engagement de ses 45 000 membres, en Métropole comme dans nos collectivités ultramarines et à l'étranger. Son action s'inscrit dans le cadre d'une démarche solidaire, civique et ouverte sur la société et son avenir :

- Elle intervient dans les établissements scolaires et de formation sur les thèmes de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs républicaines et de la transmission de la mémoire.
- Elle soutient la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle.
- Elle accompagne les jeunes gens méritants.
- Elle accompagne des candidats à la naturalisation.

Mercredi 15 septembre, la manifestation patriotique s'est déroulée au monument aux morts en présence des autorités de la commune, des membres de la Légion d'honneur, des anciens combattants, du public et

des nombreux enfants du centre de loisirs avec leurs accompagnateurs. Pendant cette cérémonie, « la flamme sacrée » provenant de la tombe du soldat inconnu a été présentée à l'assistance par les volontaires du 2^{ème} Régiment du Service Militaire Volontaire de Brétigny-sur-Orge dans le cadre du « relais sacré de la flamme » et qui circule dans le département de l'Essonne du 14 au 18 septembre 2021.

M. Vincent FAUVELL-CHAMPION, président du comité du Val d'Orge de la Légion d'honneur a pris la parole pour évoquer la mémoire du Lieutenant AGOUTIN, chevalier de la Légion d'honneur, chef du réseau de renseignement Kléber-air fusillé par les Allemands le 30 avril 1943 pour fait de résistance. M. Patrick LAFON maire adjoint, en l'absence de Monsieur le Maire excusé, a évoqué lors de son allocution l'excellence de l'Ordre national de la Légion d'honneur et les vertus sociales qui y sont attachées.

Puis, une inauguration à la médiathèque d'une exposition a été organisée. Cette exposition était consacrée aux 24 communes du comité du Val d'Orge de la Société des Membres de la Légion d'Honneur où sont mis à l'honneur dans chacune des communes des femmes et des hommes illustres ou inconnus qui ont été décorés dans l'Ordre de la Légion d'honneur pour leurs mérites éminents. Parmi toutes ces personnalités, on y retrouvait Georges AGOUTIN, Emile LEVASSOR et Mademoiselle Joséphine BAKER qui fera prochainement son entrée au Panthéon.



©Photos : Monsieur Christophe Morgado du Club Audiovisuel du Bouchet (CAB) de Vert-le-Petit

Installation illégale près de la voie ferrée

Comme l'ont remarqué les Marollais, notamment les usagers du RER C, un campement s'est installé près de la voie ferrée (côté Carrefour Market). Depuis cette installation, la gendarmerie effectue des contrôles réguliers sur place et la police municipale s'y rend quotidiennement. La commune est également en lien avec Cœur d'Essonne Agglomération (propriétaire de l'un des deux terrains) sur ce dossier et M. le Maire a saisi M. le Préfet et M. le Sous-Préfet.

Pour information, la commune n'est propriétaire d'aucun terrain sur le secteur gare.

Les 2 propriétaires des terrains concernés ont déposé plainte et sollicité une mesure d'expulsion mais une expulsion ne peut se faire que sur décision de justice.

Les forces de l'ordre ne peuvent légalement intervenir sans ordonnance du juge et sans l'aval du préfet.

Dans cette attente, chacun reste très vigilant.

Suivez l'actualité de notre ville !



Pour recevoir toutes les informations en temps et en heure, abonnez-vous à la newsletter de la mairie.

Rendez-vous sur le site internet pour s'inscrire :
<https://marolles-en-hurepoix.fr>

Rejoignez-nous sur Facebook
en vous abonnant à notre page :

 @marolles91



LA POLICE MUNICIPALE A SA LIGNE DIRECTE

Désormais, vous pouvez joindre directement
la police municipale au 01 69 14 14 53



Sortie dans le Perche Sarthois



Une cinquantaine de séniors sont partis à la découverte de la Sarthe en commençant par la découverte du musée des instruments mécaniques à Dollon, puis à Semur pour visiter le muséotrain.

À l'heure du déjeuner, la famille Meulemans a ouvert les portes de son exploitation pour déguster de merveilleuses rillettes. Pour clôturer la journée, une visite guidée du château de Montmirail était prévue.

CASTOR & POLLUX



Castor & Pollux est un service dédié aux rencontres fratries et rattaché au foyer éducatif LA PASSERELLE situé à Marolles-en-Hurepoix. Ce lieu de rencontre a ouvert en juin 2019 et offre un lieu de rencontre pour des frères et sœurs qui n'ont pas d'espace pour se voir, se rencontrer, pour jouer, discuter, vivre des moments avec leurs frères ou sœurs vivants en famille ou dans un autre établissement.

Castor & Pollux propose une rencontre, un instant pour permettre l'échange, à travers une activité manuelle, ludique, un jeu de société, un jeu vidéo, une sortie, du shopping ou toute autre activité faisant lien. L'espace de ces rencontres se veut simple et adaptable à chacun en fonction des âges des enfants.

Notre service fonctionne grâce à des jeunes en service civique, nous avons aussi des stagiaires qui se détachent des pavillons éducatifs pour apporter une présence en plus.

Aujourd'hui, la demande de rencontres est de plus en plus importante, surtout sur les samedis.

Nous recherchons des personnes qui auraient du temps libre sur les samedis ou les mercredis après-midi, pour être présentes, jouer avec les enfants, nous aider à assurer cette fonction de présence et de lieux d'accueil pour que les fratries se retrouvent hors des murs de leurs institutions, hors des parents, des travailleurs sociaux.

Juste entre frères et sœurs pour continuer à être une fratrie, mais dans un cadre sécurisé.

À **Castor & Pollux**, ils jouent, ils parlent, ils se chamaillent, mais il reste ce doux parfum du moment partagé, du fou rire, du dernier cache-cache dans le jardin, de la photo instantanée. Notre motivation se niche dans leurs sourires, dans les embrassades lors des arrivées, des larmes au moment des au revoir et puis à très vite...

Nous espérons que certaines personnes pourront trouver du temps, de l'envie, de l'énergie pour venir partager ce projet avec nous pour que les enfants se remplissent de beau souvenir sororal et fraternel malgré la distance qui les sépare.

Vesti'Aid



Nous rappelons que les ventes de Vesti'Aid sont ouvertes à TOUS. C'est en faisant de bonnes affaires que vous nous aiderez à subvenir aux besoins des plus défavorisés puisque l'intégralité du produit de nos ventes est redistribuée (CCAS, diverses associations humanitaires, Restos du cœur, Téléthon, recherche médicale...).

N'hésitez pas à nous rendre visite 2 samedis par mois de 14h30 à 17h.

Voir ci-dessous le calendrier des prochaines ouvertures :

Vente uniquement

9 octobre - 6 novembre - 4 décembre

Dépôt et vente

23 octobre - 20 novembre - 18 décembre

Repas des aînés et colis de Noël



Sous réserve des contraintes sanitaires liées au COVID-19

Le repas des aînés devrait se tenir le samedi 15 janvier 2022 à la Salle des Fêtes. Les Marolaises et Marolais ayant atteint l'âge de 65 ans à cette date sont conviés à cette manifestation.

Pour ceux ou celles qui pour des raisons personnelles ne pourraient se déplacer, **il sera proposé un colis de Noël qui sera distribué le samedi 18 décembre matin.**

Les familles de plus de 65 ans et ayant un Revenu Fiscal de Référence ne dépassant pas 18 000 € pour une personne seule et 30 000 € pour un couple, peuvent bénéficier du colis et du repas (à vérifier sur votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020).

Pour profiter de ces dispositifs, il faudra impérativement venir s'inscrire auprès du CCAS. Les modalités et le bulletin d'inscription vous seront précisés lors de la prochaine parution de l'Echo Marolais d'octobre.

En cas d'annulation de cette manifestation, les inscrits au repas recevront un colis de Noël.

Sortie d'été à Deauville et Trouville



Comme chaque année le CCAS de Marolles vous a proposé de vous rendre sur le bord de mer le 25 juillet et le 22 août à Deauville.

Cette année, en raison d'une forte influence, la commune de Trouville n'a pas souhaité nous accueillir nous informant de la difficulté de pouvoir permettre le stationnement du car.

Nous regrettons le retard de 45 mn lors de la sortie du 22 août, la compagnie d'autocar a été avisée.

APL Etudiant

Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au logement (APL ou autre) pour les aider à payer leur loyer.

Pour savoir s'ils sont éligibles à l'allocation logement et connaître son montant, ils peuvent utiliser un simulateur, qui tient compte de la baisse des APL entrée en vigueur en octobre 2017.



Campagne de vaccination COVID-19

Une campagne de vaccination se déroulera les 16 et 17 novembre 2021 à la salle des fêtes.

Elle concernera le 3^{ème} rappel de vaccination (délais de six mois après la deuxième injection) à partir de 65 ans.
Inscriptions au CCAS au 01 69 14 14 40

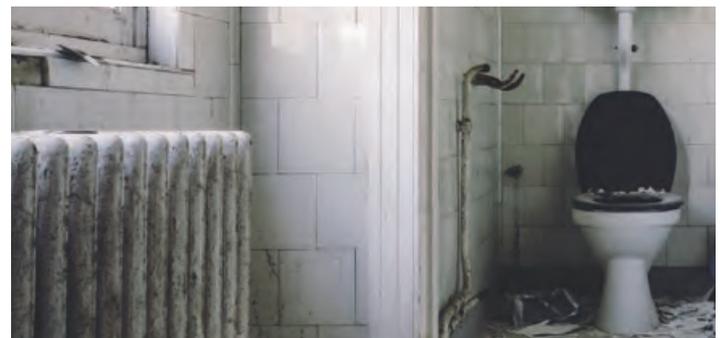
Logement indécent

Vous êtes en situation de logement indécent ? Contactez le CCAS de la commune qui est mesure de vous aider si le propriétaire n'engage pas les travaux d'amélioration de l'habitat et, notamment, il est possible de mettre en œuvre une procédure d'arrêté d'insalubrité.

L'arrêté d'insalubrité concerne uniquement les structures d'habitat et est pris par le préfet après que la commune a signalé un logement ou un immeuble présentant un danger pour la santé de leurs habitants.

Le maire est également habilité à le prendre dans le cadre de ses pouvoirs de police. Il en existe deux types :

- **Remédiable** : le logement nécessite des travaux pour être de nouveau habitable,
- **Irrémédiable** : le logement ne peut définitivement plus être occupé.



EN CAS D'ARRÊTÉ D'INSALUBRITÉ REMÉDIABLE

Une interdiction temporaire de loger est émise. Le loyer n'est plus dû à compter du premier jour du mois qui suit la notification de l'arrêté, jusqu'au dernier jour du mois qui suit la date d'achèvement des travaux.

Il incombe alors au propriétaire l'obligation de reloger le locataire durant la période de travaux. Dans le cas où le propriétaire ne relogerait pas le locataire et n'engagerait pas de travaux, le préfet se substitue à lui mais à ses frais.

Il convient également de noter que le propriétaire ne peut en aucun cas mettre fin au bail, ce dernier étant suspendu tant que l'arrêté n'est pas levé. En cas de défaillance du propriétaire, le préfet peut prendre les dispositions nécessaires pour reloger les habitants aux frais du propriétaire et majorés d'intérêts. Le propriétaire peut également faire l'objet de différentes poursuites pénales en fonction de la nature de la situation.

EN CAS D'ARRÊTÉ D'INSALUBRITÉ IRRÉMÉDIABLE

L'interdiction d'habiter les lieux est alors définitive. Le propriétaire est tenu de proposer un nouveau logement correspondant aux besoins des habitants. Le contrat de location doit prendre fin à la date inscrite dans l'arrêté.

Le propriétaire est également tenu de verser une indemnité équivalente à trois mois de son nouveau loyer au locataire, destinée à couvrir ses frais de déménagement et de relogement.

En cas de litige avec votre propriétaire, de votre propre initiative, ne stoppez jamais le règlement des loyers. Ils sont dus tant qu'une décision de justice n'est pas rendue.

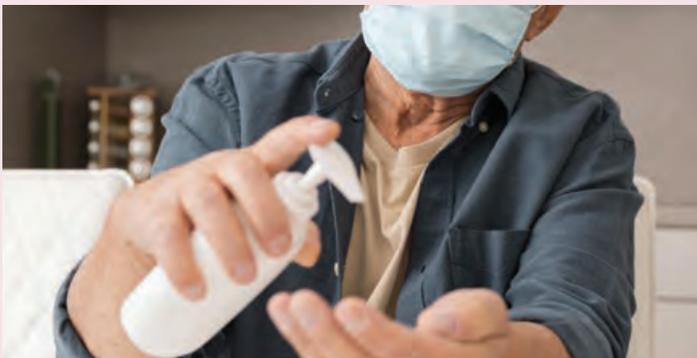


Arrivée de Patricia Hurtrel, directrice du CCAS et de la RPA

Arrivée en juillet comme directrice du CCAS et de la RPA, Patricia HURTREL a un passé dans l'accompagnement social des publics en difficultés notamment, comme directrice de CCAS, ainsi que dans le développement local, comme directrice d'association, d'espace de vie social ou de maison de quartier.

Son souhait est de continuer à développer des actions en direction des administrés dans le champ de l'action sociale, le logement et pour les seniors de la commune.

De nombreuses activités seront proposées pour les seniors dans le cadre de ses fonctions à la RPA : elles seront ouvertes à tous les Maronnais de plus de 60 ans. Vous aurez les informations par le biais de votre Infomag et sur les panneaux lumineux.



Les visites

Les visites aux résidents de la RPA sont sans condition si ce n'est le respect des gestes barrières (Désinfection des mains et masques, ne pas oublier de s'inscrire sur le registre de visites à l'entrée).

Nous conseillons aux familles et visiteurs d'être vaccinés afin de préserver le plus possible la santé de nos êtres les plus chers.

Le passe sanitaire est obligatoire pour tous les agents de la commune ainsi que les intervenants occasionnels ou hebdomadaires. Ils doivent se présenter à la Directrice pour cela.

Les activités

Après un été calme la RPA proposera de nombreuses activités qui seront ouvertes à tous les Maronnais dans le respect des gestes barrières : atelier Yoga, chorale, Karaoqué, spectacle cabaret.

Les résidentes ont commencé à préparer Octobre Rose organisé dans le

cadre de la lutte contre le cancer du sein avec le tricotage d'écharpes qui entoureront les édifices et autres de la commune.

La semaine bleue permettra aux résidents de participer à de nombreuses animations et sorties.





Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél. : 01 64 56 11 43
 Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
 Site internet : www.mediatheques.coeuressonne.fr
 Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie. Suivant l'évolution des conditions sanitaires et des mesures gouvernementales, l'entrée dans la médiathèque pourra être soumise à un nouveau dispositif.

Horaires d'ouverture à partir de la rentrée	Mardi	16h - 18h30
	Mercredi	10h - 12h30 & 15h - 18h30
	Vendredi	15h - 18h30
	Samedi	10h - 12h30 & 15h - 17h

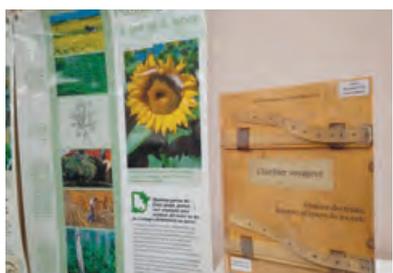
Zoom en images sur... nos dernières animations



Découverte avec Ecoutanik et ses histoires à tapis autour de la biodiversité en juillet dernier.



Un moment d'émerveillement pour les enfants de la Halte-Garderie... lors du spectacle « Ma maison fait clic clac » avec la Cie Productions anecdotiques au mois de mai.



Une très belle exposition sur les différentes utilisations des plantes par les hommes en mai-juin dernier.

La médiathèque de Marolles accueillera les animations suivantes lors de ses « Semaines du Numérique » :

La médiathèque de Marolles accueillera les animations suivantes lors de ses « Semaines du Numérique » :

• Du 2 au 20 novembre :

exposition numérique. **Birdie Memory** : Le poster géant. En passant la tablette devant les oiseaux, ils s'animent et se mettent à chanter ! Visible aux jours et horaires d'ouverture. Tout public.



• **Vendredi 19 novembre** : conférence - **Jeu « Jazz & jeux vidéo »** à 20h30 avec Random Bazar. Véritable conférence dont vous êtes le héros, vous êtes invité à devenir acteur en participant à une enquête élucidant les mystérieuses jonctions entre ces deux arts. Tout public, sur réservation.

> Fête de la science sur le thème du sommeil à la médiathèque

Le réseau des médiathèques sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération propose lors de cette Fête de la science des expositions, ateliers, conférences et débats autour du sommeil. À la médiathèque de Marolles, vous pourrez y découvrir :

• **Samedi 9 octobre** : atelier de pratique de la Sophrologie sur le sommeil à 10h30 avec V. Delamotte : comprendre le rôle du sommeil ; apprendre à se détendre et à favoriser le calme pour un sommeil de qualité. Sur réservation. Public adulte.



• **Samedi 9 octobre** : conférence interactive sur le sommeil des animaux à 15h avec Baptiste Barrillot, docteur au Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon. Il est aussi un spécialiste sur le sommeil paradoxal de l'ordre des squamates (lézards et serpents). Tout public à partir de 10 ans. Sur réservation.

• **Samedi 16 octobre** : atelier « L'apnée du sommeil » et sieste-flash par l'institut National du Sommeil et de la vigilance à 15h. Public ado/adulte. Sur réservation Découvrez comment mieux dormir et améliorer son sommeil. Posez toutes vos questions à l'expert.



> Quelques dates dans notre agenda culturel pour les prochains mois

Découvrez l'ensemble de notre programmation

sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho Marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

- **Vendredi 22 octobre** : spectacle de contes « Portée des mots » à 20h30 avec les conteuses « Une sorcière m'a dit ». Public à partir de 14 ans.
- **Samedi 6 novembre** : Atelier philosophique sur un thème d'actualité avec le philosophe Alexandre Georgandas. Public adulte/ado.
- **Judi 16 décembre** : Minoucontes pour les bébés lecteurs (0/3 ans) sur le thème de Noël.

Attention : réservation obligatoire sur toutes nos animations car la jauge de public est limitée. Port du masque obligatoire. Tél. : 01 64 56 11 43.



2^{ème} semestre 2021

LIEUX

OCTOBRE

9 & 10 : Le Francilien	Sd fêtes
9 : Vesti'aid (vente uniquement)	à côté de la Sd fêtes
1 ^{er} au 30 : Octobre Rose	
16 : Troc plantes de 9h à 12h	Av Lieutenant Agoutin (proximité du marché)
16 au 24 : Salon d'art	Sd fêtes
23 : Vesti'aid (vente & dépôt)	à côté de la Sd fêtes
4 au 8 : Semaine bleue	
29 : Concert de jazz	Sd fêtes
30 : Don du sang	Sd fêtes

NOVEMBRE

6 : Vesti'aid (vente uniquement)	à côté de la Sd fêtes
11 : Cérémonie du 11 novembre	Avenue du Lieutenant Agoutin
19 : Accueil des nouveaux Marollais (personnes arrivées en 2020 et 2021)	Sd fêtes
20 : Bal du beaujolais nouveau avec le comité des fêtes	Sd fêtes
20 : Vesti'aid (vente & dépôt)	à côté de la Sd fêtes
26 & 27 : Les coups tordus à 20h45 par la Compagnie des hermines	Sd fêtes
28 : Les coups tordus à 15h par la Compagnie des hermines	Sd fêtes

DÉCEMBRE

3 : Téléthon	Avenue du Lieutenant Agoutin
4 : Vesti'aid (vente uniquement)	à côté de la Sd fêtes
11 & 12 : Salon de Noël	Sd fêtes et Cossec
12 : Concert de Noël	Église
18 : Noël des enfants Marollais	Sd fêtes
20 : Vesti'aid (vente & dépôt)	à côté de la Sd fêtes
30 : Don du sang	Sd fêtes
31 : SAINT SYLVESTRE avec le comité des fêtes	Sd fêtes

TOUT LE MOIS DÉCEMBRE

Concours d'illumination de Noël.
Décorez vos maisons, vos balcons
et tentez de remporter un prix !
Modalités et inscriptions sur le site
internet de la ville.



JANVIER 2022

15 : repas des séniors (sous réserve de modification)	
22 : Les Hivernales – Sous le poids des plumes	Sd fêtes

FÉVRIER 2022

6 : EMFEST 2022 – Kalach Story	Sd fêtes
13 : Jean Pierre lui et moi	Sd fêtes

Ce programme est provisoire et peut être modifié.

*Le programme définitif et le détail des différentes manifestations
vous seront communiqués dans l'écho Marollais tous les mois.*

Zoom sur le salon d'art - Invité d'honneur : Yong-Man KWON



“
Je suis figuratif dans la lignée de
la formation académique que j'ai
reçue. Mais à partir du motif et
de la composition, je n'hésite pas
à inventer mes propres couleurs.
Yong-Man Kwon
”



Kwon Yong-man, né le 8 juin 1972 en Corée du Sud, est un artiste peintre français. Il vit et travaille à Eole en Beauce.

Il obtient en 1991 son diplôme d'enseignement artistique à Séoul et devient professeur de dessin.

En 2001, il participe au 12^e Salon national des Peintres de l'Armée au musée de l'Armée à l'hôtel des Invalides de Paris où il reçoit le prix du magazine Univers des Arts. Prix du 8^e Salon de peinture du musée des Troupes de Marine à Fréjus.

Après avoir servi à la Légion étrangère pendant plusieurs années (entre autres comme illustrateur à Képi blanc), il est nommé peintre de l'Armée de terre en 2003, peintre officiel de l'Air en 2005 et peintre officiel de la Marine en 2012. En 2005 il est peintre officiel de l'air et de l'espace

En 2007, il reçoit plusieurs prix militaires :

- Prix de l'Armée de terre au 15^e Salon national des Peintres de l'Armée, Paris (juin).
 - Prix du ministre de la Défense au 5^e Salon des Peintres de l'Air et de l'Espace, Le Bourget (juin).
 - Prix de l'Assemblée nationale au 28^e Salon d'art, Ballancourt (novembre).
- En 2008, il reçoit le 1^{er} prix « sujet militaire » au 9^e Salon du Musée des Troupes de Marine, Fréjus (avril), la médaille Brisson Drucker lors de la 59^e édition du Salon Violet, Paris (juin) et le prix de la Fondation Taylor au Salon d'automne, à l'Espace Auteuil, Paris (octobre)

Il sera par la suite peintre officiel de la marine en 2012 et peintre officiel gendarmerie nationale en 2021.

OCTOBRE ROSE



Vendredi 1^{er} octobre à la salle des fêtes : 20h30 - spectacle « **les Délieuses de langues** » par la compagnie les Anachroniques, suivi d'un échange avec un professionnel de la ligue contre le cancer.
Spectacle conseillé à partir de 16 ans.

Les comédiennes de la troupe de théâtre Les Anachroniques abordent, de manière humoristique et sensible, les réticences des femmes au dépistage du cancer du sein, la crainte liée à l'attente des résultats...
Un spectacle sans tabou pour parler du cancer du sein, du col de l'utérus et du côlon.



Retrouvez toute la programmation d'octobre Rose sur l'agenda n°2 de septembre-décembre.



Centre de loisirs et Atlan 13



Atlan 13



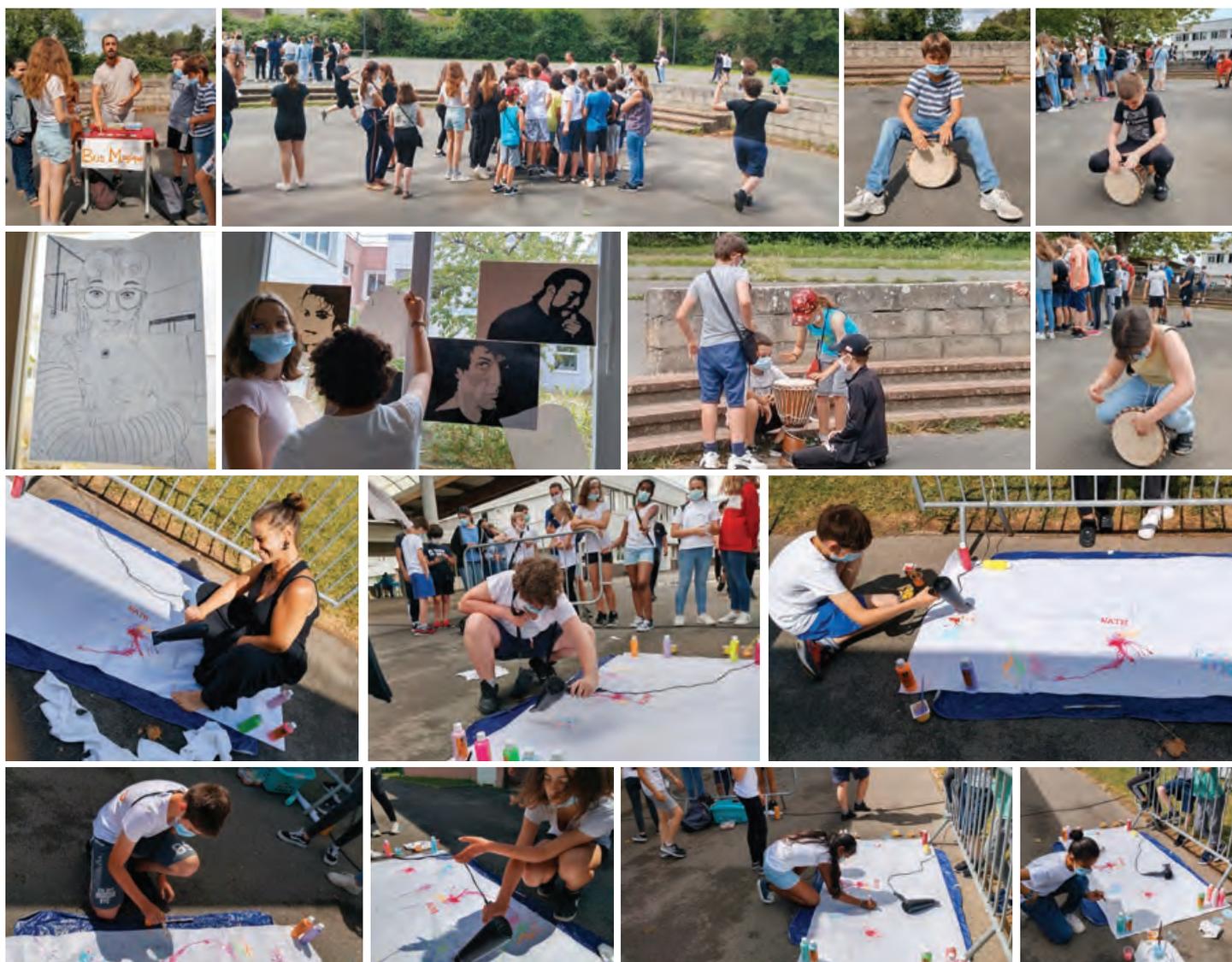
Premier mercredi enthousiaste et prometteur à Atlan 13.

La structure, fermée régulièrement en raison de la crise sanitaire, **retrouve son public**. Atlan 13 accueille les jeunes de leur entrée en sixième jusqu'à la veille de leur majorité. Cette année, les enfants des communes limitrophes, scolarisés au collège, peuvent eux aussi

bénéficier des animations proposées. **Bon à savoir** : dans le cadre d'un partenariat avec le collège Saint-Exupéry, les animateurs jeunesse seront désormais présents tous les mardis et vendredis midi au côté de l'équipe éducative du collège !

Pour tout renseignement : <https://www.atlan13.fr/>

Galerie photos de la semaine artistique au collège du 14 au 18 juin



Partenariat avec le Centre d'Art Contemporain de Brétigny, le 19 juillet « Atelier Quelconque »

Atelier de pratique artistique conçu par Vinciane Mandrin.

En reprenant l'idée des Club Kids des années 90 à New-York, l'artiste Vinciane Mandrin et les enfants du centre de loisirs ont réalisé à partir d'accessoires tels que des peluches, de vieux jouets, des abat jours et bien d'autres babioles des coiffes, des masques ou encore des griffes !

Ces activités manuelles ont donné lieu à une séance photo très amusante !





La rentrée d'Atlan 13 en images



Les séjours 2021 en quelques mots et photos



Les séjours 2021 en quelques mots et photos

Petit retour en arrière » pour se souvenir des vacances d'été au service enfance et jeunesse...

Tout au long de l'été, les séjours se sont suivis (2 séjours à Pont d'Ouille, 4 séjours à Torchamp) et ont permis à près d'une centaine d'enfants et jeunes de partir en Normandie.

• 4 Séjours en Normandie à Torchamp

Des séjours où les enfants et jeunes ont pu découvrir et pratiquer des activités sportives de pleine nature (kayak, escalade, tir à l'arc, équitation et VTT). Des soirées « feu de camp et barbecue », des jeux et animations proposées par les animateurs pour compléter ce programme. Cette année, les enfants ont pu profiter d'une journée à la mer à Granville le 21 juillet et Mont Saint-Michel les 28 juillet et 4 août (avec découverte de la baie, des sables mouvants et du rocher Tombelaine).

• 2 Séjours en Normandie à Pont d'Ouille

Des séjours où les enfants et jeunes ont pu découvrir et pratiquer des activités sportives de pleine nature (kayak, parcours dans les arbres, tir à l'arc, VTT, et paddle). Des jeux et animations proposées par les animateurs pour compléter ce programme.

La rentrée est passée, et on peut déjà penser aux prochaines vacances !!!!

(Renseignements et demandes d'inscription auprès de Jennifer et Stéphane au centre de loisirs)

Attention, l'organisation de ces prochains séjours dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

À NOTER SUR VOS AGENDAS !

Vacances de la Toussaint 2021

- Séjour à Pont d'Ouille du 25 au 29 octobre 2021 : pour 14 enfants de 6 à 11 ans

Hébergement au gîte du moulin Neuf. Les enfants pourront faire du tir à l'arc, du VTT, de l'Accrobranche et du canoë.

- Séjour à Buthiers du 2 au 6 novembre 2021 : pour 7 jeunes de 11 à 17 ans (à partir du collège)

Les jeunes pourront faire du tir à l'arc, de l'escalade, de l'Accrobranche et du simulateur de glisse (De la planche Bodyboard au wake-board en passant par la boue tractée vous pourrez vous tester sur chacun d'entre eux).

Vacances d'hiver 2022

- Séjour ski à Serre Chevalier du 19 au 26 février 2022 : pour 7 jeunes de 11 à 17 ans (à partir du collège)

Hébergement en auberge de jeunesse. Transport en train de nuit (Paris-Briançon). Journées de ski encadrées par les animateurs du séjour (pas de cours de ski).

Vacances de printemps 2022

- 2 Séjours à l'île de loisirs de Jablines du 25 au 29 avril 2022 (5 jours) et du 2 au 5 mai 2022 (4 jours) : pour 7 enfants de 6 à 11 ans chaque semaine

Hébergement à la maison du lac. Les enfants pourront faire du tir à l'arc, du catamaran, de l'équitation et de l'Accrobranche.

A bientôt !!!





Union Sportive de Marolles



En **1929** naissait l'Union Sportive de Marolles en Hurepoix (U.S.M.) par la volonté de Monsieur Norbert BATIGNE et d'une poignée de bénévoles engagés et militants. L'U.S.M. est, à ce jour, l'une des plus anciennes associations omnisports de notre département.

C'est l'activité FOOTBALL - dont le président d'honneur était Monsieur François DES GARETS - qui fut la toute première section de l'U.S.M. Mais pour des raisons fédérales, elle quitta l'U.S.M. en **2001** pour fusionner avec les clubs d'Arpajon et d'Égry, formant ainsi le R.C.A. (Racing Club Arpajonnais).

Retour sur quelques faits marquants de l'histoire de l'Union Sportive de Marolles :

1972 : création de la section BASKET-BALL,

1976 : lancement de la section TENNIS,

1977 : création de la section PÉTANQUE,

1979 : naissance de la section ATHLÉTISME,

1985 : arrivée de la section CYCLOTOURISME.

En **1993**, la section « ARTS MARTIAUX » est créée. Elle regroupe alors 3 disciplines asiatiques : Judo et Ju-Jit-Su (Japon) - Tae-Kwon-Do (Corée) et Viet-Vo-Dao (Vietnam).

L'année **2016** marque un tournant puisque la section « ARTS MARTIAUX » est dissoute pour donner naissance à 3 nouvelles sections à part entière :

- Section JU-JIT-SO (Judo, Ju-Jit-Su, Taïso),

- Section TAE-KWON-DO,

- Section VO-CO-TRUYEN (ex. Viet-Vo-Dao).

En **2021**, malgré la crise sanitaire, l'U.S.M. se développe grâce à deux nouvelles disciplines sportives : création d'une neuvième section, le CORNHOLE et l'arrivée d'une nouvelle activité au sein de la section Cyclotourisme - le V.T.T.

Aujourd'hui, les **9 sections sportives de l'U.S.M. proposent 14 disciplines et accueillent près de 800 adhérent(e)s de 4 à 80 ans** - soit environ 20% de la population Marollaise.

92 ans après, l'U.S.M. est toujours aussi dynamique et régulièrement représentée lors de nombreuses manifestations sportives départementales, régionales, et même nationales.

Tout cela est possible grâce à l'implication des bénévoles, professeurs, éducateurs, animateurs et dirigeants de l'Union et de ses sections.

Toutes et tous s'efforcent d'apporter aux Marollais, ainsi qu'aux sportifs des communes avoisinantes, les meilleures prestations possibles. Ils contribuent énergiquement à la vie et au rayonnement de notre commune.

Au plaisir de vous retrouver pour une nouvelle saison sportive 2021/2022

Le Bureau USM

Contact : usm91630@laposte.net

USM Vo Co Truyen



La saison 2021-2022 toujours incertaine

À l'heure où nous écrivons cet article, la situation sanitaire est encore très critique. Pass sanitaire ou pas ? Pour qui ? À partir de combien ? Pour combien de temps ?... Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre et qui pourtant ne doivent pas nous arrêter.

L'USM Vo Co Truyen a donc repris ses cours en septembre.

La devise de notre école, l'école Minh Long, n'a peut-être jamais eu autant d'importance que ces derniers mois : Toujours de l'avant.

Alors nous allons toujours de l'avant avec des cours dynamiques, encadrés par des enseignants efficaces et qui s'adaptent au niveau de chacun dans le but de faire progresser tous les pratiquants dans la maîtrise de notre art martial.

Toujours prêts aussi à s'adapter aux changements de règles et aux nouvelles contraintes pour garantir dans la mesure de nos possibilités la continuité des apprentissages.

Les inscriptions au dojo sont possibles les soirs de cours.

Pour rappel, les cours se déroulent les mardis et vendredis 19h-20h pour les enfants / 20h-22h pour les ados-adultes.

Malgré les incertitudes n'hésitez pas à nous rejoindre.

Continuez à prendre soin de vous et de votre entourage.

USM Taekwondo



« Un Art Martial pour tous :
Le Taekwondo »

Littéralement « La Voie des pieds et des poings », le Taekwondo est un Art Martial coréen ancestral et une discipline Olympique depuis plus de 20 ans.

Il couvre différentes disciplines : de la technique appelée « poomsae », du combat, de la frappe (pieds/poings), de la casse et de la self-défense.

Le Taekwondo est aussi un Art de Vivre « Zen » alliant paix intérieure, maîtrise de Soi, abnégation, combativité et respect des autres.

Il permet de recentrer son énergie physique et mentale, d'aider à la concentration et à la mémorisation, et de développer la confiance en Soi. Pour les tout-petits il complètera le travail de motricité et de sociabilité.

La préparation physique est également à l'honneur – renforcement musculaire, gainage, cardio, étirements – sont pratiqués régulièrement.

À Marolles, on pratique le Taekwondo avec sérieux mais toujours dans la convivialité, le respect et la bonne humeur.

Les séances ont lieu les lundis et mercredis 19h30/20h30 pour les 7/11 ans - 20h30/22h pour les ados (+12 ans) et les adultes - le mercredi 16h30/17h30 pour les Baby Taekwondo (4/6 ans).

Règlement en 4 fois - Chèques Vacances et Coupons-Sport ANCV acceptés.

Toute l'équipe USM Taekwondo vous souhaite bonne et heureuse saison sportive.

marollestaekwondo@gmail.com

<https://www.facebook.com/Usmtaekwondo>





USM Tennis



Une première cette année !

Du 14 au 19 juin, l'USM Tennis a organisé pour la première fois la « Semaine Verte ». L'objectif était de sensibiliser les adhérents, enfants comme adultes sur l'environnement dans le milieu du tennis à travers des ateliers ludiques.

Nous avons mis en place des grandes affiches sur tous les terrains de tennis en rappelant les bons gestes à reproduire en jouant mais aussi en dehors des terrains.

- « Je privilégie le vélo ou la marche »,
- « Je privilégie les gourdes aux bouteilles plastiques »,
- « Je fais le tri des ordures »,
- « Je ne jette pas les ordures sur le terrain »

Pendant cette « Semaine Verte », sur Instagram, Facebook et pendant les cours, nous avons mis en place des **quizz afin de tester vos connaissances sur l'environnement dans le tennis** mais aussi des actions réalisées afin de limiter la pollution dans le tennis et des photos qui illustrent les conséquences climatiques.

- « Quel est le sport le plus polluant ? »,
- « Combien de tonnes de CO2 un tournoi de tennis produit-il ? »

Le samedi 19 juin, nous avons donné rendez-vous à tous nos adhérents afin de récupérer des surprises exclusives afin de célébrer la fin de la « Semaine Verte » mais également de venir avec des balles de tennis usées afin de les recycler. L'USM Tennis a pu distribuer des gourdes recyclables pour inciter à ne plus utiliser des bouteilles en plastiques. De plus, grâce à l'implication de tous, **nous avons pu récupérer 225 balles usées que nous allons pouvoir recycler** auprès du Comité de l'Essonne de Tennis.

- « À l'USM Tennis on préfère les gourdes »,
- « À l'USM Tennis on recycle les déchets »,
- « À l'USM Tennis on recycle les balles usées »

Merci à tous les adhérents pour implication pour cette « Semaine Verte », nous avons hâte de vous retrouver pour la deuxième édition !

On se follow !

N'oubliez pas de nous suivre sur nos réseaux sociaux Instagram *usm_tennis* et Facebook *USM tennis Marolles en Hurepoix*. Vous pouvez retrouver des vidéos exclusives, des jeux, des anecdotes sur le tennis ainsi que pleins d'autres choses...

Et pour nous rencontrer, nous vous attendons au « café tennis » tous les samedi de 11h à 12h.



USM Athlétisme



Coureurs, Marcheurs rejoignez nous

Coureurs/Marcheurs sportifs, nous sommes heureux de redémarrer une nouvelle saison sportive et reprendre ainsi, ensemble, notre activité favorite. **Nous vous attendons !!** venez nous rencontrer, nous vous présenterons notre club...

Plusieurs rendez-vous possibles par semaine : mardi et jeudi à 19h / samedi et dimanche matin à 9h avec des séances spécifiques, des sorties plus ou moins longues suivant les envies, la météo...

Quelques dates clés déjà au programme de cette nouvelle saison :

- 3 octobre : 1^{ère} course officielle (11 et 26 km) à Nandy
- 20 et 21 novembre : stage Club « convivial » à Forges Les Eaux
- 14 mai 2022 : la Marollaise
- 4 et 5 juin 2022 : sortie Club à Reims

Renseignements :

usmathletisme@gmail.com - <https://www.usmathletismemarolles.fr>



USM Cyclotourisme et VTT



NOUVEAU : création de l'activité VTT adulte au sein de « USM Cyclotourisme et VTT » dès septembre 2021: inscription par mail : *usmvtt91630@gmail.com*.

Au programme : des entraînements le dimanche matin dès 9h et certains soirs de semaine pour les plus courageux.

Au fait, si vous n'avez pas de VTT, le club vous propose une location mensuelle à 5€ !!! Il ne faut vraiment pas se priver.

À très bientôt !



USM Ju Jit So - Nouvelle saison, nouvelle équipe



Rétrospective

L'Année sportive 2020-2021 avait été prévue pour être une année de nouveautés au Club : nouveaux professeurs, nouveaux cours. Même si la fin de l'année sportive a été prématurée, le Taïso et le Self -Défense ont remporté un franc succès. Cependant, à l'image de la saison précédente, cette deuxième année fut une année difficile et compliquée pour la pratique des activités, vue les conditions imposées par la crise sanitaire.

En début de cette saison passée, nos adhérents ont pu pratiquer dans le respect des gestes barrières et le protocole sanitaire mis en place leurs activités respectives (Taïso, Judo, Self Défense).

Les enseignements ont essentiellement visé le renforcement cardio-musculaires, la souplesse et les étirements, puisque le travail à deux et en confrontation n'était pas compatible avec les règles sanitaires en vigueur.

Au moment où les consignes ont été plus strictes obligeant la fermeture des salles en général et du Dojo en particulier, des cours ont pu néanmoins être maintenus, malgré la fermeture du Dojo, en extérieur, grâce à l'appui de la Mairie de Marolles-en-Hurepoix.

Ces cours en extérieur furent adaptés à cause du (ou grâce au) Covid. Ainsi orientés préparation physique pour un public mélangé (ados, adultes judo, Jujitsu et Taïso), cela a «obligé» nos professeurs à s'adapter comme beaucoup d'autres.

Fin Juin-début Juillet 2021, nos adhérents ont répondu présents pour la reprise des cours en intérieur durant laquelle nous avons pu faire passer, pour les plus jeunes, les grades et les ceintures. Bravo à toutes et à tous ! Revenons sur nos nouveautés sportives : en 2020, a débuté le cours de Self Défense le jeudi soir au dojo.

Ce cours allie la préparation physique (cardio musculaire, la souplesse, la tonicité) et le travail des automatismes pour s'adapter à tout type de situation pouvant nécessiter l'auto-défense dans la vie quotidienne.

En parallèle, le Taïso a débuté le mercredi en début de soirée et le samedi matin. Ce sport de remise en forme accessible à tout public à partir de 13 ans permet de travailler les abdos ainsi que les autres groupes musculaires, le cardio, l'équilibre, avec à la clef une meilleure coordination et des muscles toniques.

N'hésitez à venir découvrir ces disciplines en début de saison.

Nouvelle Saison...

Votre club est heureux de vous retrouver une fois encore.

La période sanitaire aura permis, de nous faire prendre conscience qu'il fallait réinventer notre communication. C'est dans ce cadre que nous allons mettre en place pour chaque cours des groupes Whats App afin de faciliter le passage d'informations.

Si les conditions sanitaires s'améliorent, nous reprendrons nos événements festifs, à savoir les semaines de sport en famille et le challenge de Noël.

Nouveau Bureau...

Après 5 années à la tête du club, Bruno a désiré être relevé de son poste de président du Club. Il est remplacé par Olivier qui fut son vice-président pendant ces années. Bruno reste néanmoins parmi nous, pilier parmi les piliers du Club, en acceptant la vice-présidence. Gage lui est donné de le voir ainsi plus souvent sur le tatami. Le Nouveau Bureau, pour ses charges principales, est donc composé d'Olivier (Président), d'Evelyne (Trésorière) et de Sophie (Secrétaire) qui seront ravis de répondre à toutes vos questions et interrogations. Le nouveau Président et le nouveau Bureau remercient chaleureusement Bruno pour ses actions, son temps et surtout sa patience pendant toutes ces années plus ou moins faciles.



Et toujours des professeurs motivés

Tous nos cours sont assurés par nos deux Professeurs diplômés d'État BPJEPS. **Aurélien et Frédéric** vous attendent au dojo, pour un cours d'essai, des réponses à vos questions, et vous accompagnent dans la pratique de votre sport.



Remerciements

Nous remercions chaleureusement Monsieur le Maire, son adjoint à la jeunesse et aux sports et de façon plus générale la Mairie de Marolles en Hurepoix pour leur confiance et leurs actions en notre faveur.

Remerciements aux équipes du centre aéré qui chaque année, amènent les enfants au Dojo afin que ceux-ci puissent pratiquer leurs sports dans les meilleures conditions. Nous remercions, aussi et surtout nos adhérents, nos adhérentes et parents d'adhérents pour leur fidélité et leur soutien malgré la crise qui, espérons-le, touche à sa fin.

Toute l'équipe de l'USM JuJitSo souhaite une bonne rentrée 2021 2022 aux Marolles et Marolles et que le sport soit avec vous.

Mail : MarollesJudo@gmail.com

Téléphone : 06 09 30 50 91

Site : <https://marollesjudo.wixsite.com/ujitso>

Facebook : <https://www.facebook.com/ujitso.marollesenhurepoix>

FCM de Marolles



Après 18 mois d'arrêt, le football et ses compétitions reprennent enfin. Et, une nouvelle entente voit le jour.

La covid19 a fait mal partout où elle est passée et le football n'a pas été épargné. C'est pour cela que cette année, pour la saison 2021/2022 de football, le FC Saint-Vrain et le FC Marolles joignent leurs forces pour disputer le championnat « Vétérans +45 ans »

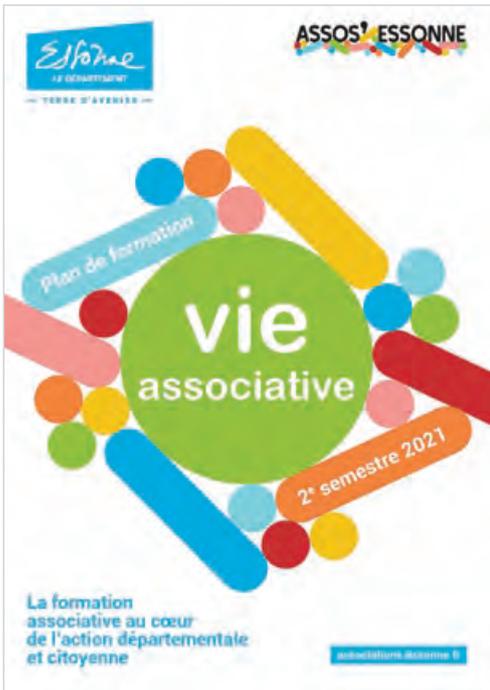
« La trêve a quelque peu réduit nos effectifs, pour que notre club persiste à Marolles, nous avons donc besoin de nouveaux joueurs. C'est pour cela que nous avons réalisé une entente avec le FC Saint-Vrain sur la catégorie Vétérans (+45ans) dont le premier match à domicile (à Marolles) aura lieu le Dimanche 07 Octobre prochain à 9h30. Les membres du FC Marolles espèrent que ce partenariat grandisse pour les saisons suivantes et pourquoi pas dans d'autres catégories. »

Thierry DUFAY Président du FC Marolles.

« Nous étions à la recherche de nouveaux joueurs pour compléter nos effectifs quand nous avons eu échos que le FC Marolles risquait de disparaître par manque de joueurs. C'est donc tout naturellement qu'avec Thierry DUFAY nous nous sommes rapprochés pour créer l'entente. Elle nous permet d'avoir un plus gros effectif et dans le même temps permet de garder le football Marolles sur pieds. Nous sommes très attachés à l'existence du football dans les petites villes, car ce sont ses petits clubs qui permettent de proposer le football à tous les publics quel que soit leur niveau de foot. »



Kévin PIETERWAS Président du FC Saint-Vrain.



Plus de renseignements à
crdva91@cd-essonne.fr

Par ailleurs et afin de toujours répondre au mieux à vos attentes, nous vous invitons à nous faire part de toute idée de format ou de contenus de formation sur formation-asso@cd-essonne.fr.

Vous êtes acteur associatif : bénévole, salarié, ou responsable d'une association Essonnienne ? Le Conseil départemental de l'Essonne soutient vos associations et vos projets et vous propose pour ce semestre 76 formations gratuites.

Portés par le contexte actuel, **nous continuons d'adapter notre offre de formation** afin de répondre de façon efficiente à vos problématiques associatives, aux évolutions structurelles et conjoncturelles auxquelles vous êtes confrontés.

Ainsi, les nouveaux formats en distanciel sont pérennisés. Le format Brev'asso d'une heure de 19h à 20h est développé, pour que chacun d'entre vous puisse être informé sur une question pratico-pratique sur des thématiques essentielles et numériques.

En termes de contenus, **le plan de formations se décline en quatre thèmes** :

- **Surmonter la crise** : formations spécifiques pour une gestion adaptée de votre association à la situation actuelle,
- **S'adapter par le numérique** : formations pour vous aider à la transition numérique inévitable de vos associations,
- **Se former à l'essentiel** : les formations de bases inhérentes à la vie de votre association
- **Sauver des vies** : les formations PSC1

De plus, si vous êtes bénévole responsable d'une association et que vous souhaitez valoriser votre expérience par une certification, inscrivez-vous au CFGA, « Certificat de Formation à la Gestion Associative ».

Le service communication de la Ville a fait parvenir cette informations aux associations Marolles.



La compagnie des Hermines



Les coups tordus de Pierre SAUVIL

Un grand merci à notre public qui nous fait savoir que nous lui manquons et qui attend notre retour sur les planches. Nous espérons de tout cœur que la Covid ne nous assènera pas un nouveau coup bas en nous forçant à annuler notre rendez-vous de novembre. Notre optimisme suffira-t-il à conjurer le sort ?

Nous sommes impatients de vous retrouver pour vous présenter cette comédie de Pierre Sauvill, LES COUPS TORDUS, qui visite avec malice les arcanes du pouvoir.

Un ministre des finances se doit d'être moralement inattaquable, le moindre faux pas peut lui valoir sa réputation et le placer dans une position très délicate. Pour Philippe Maurin, la menace pourrait bien venir d'un député envieux qui a entre les mains un dossier explosif.

Comment se sortira-t-il de la situation inexorable où l'ont conduit ses malversations ? Peut-il compter sur le dévouement de son assistante zélée, sur les talents d'espionne de sa chargée de communication et sur son épouse prête à tous les sacrifices ?

Découvrez-le après quelques coups bas, mauvais coups, coups en douce, coups fourrés, coups de poignard dans le dos et autres rebondissements.

Alors, rendez-vous à la salle des fêtes François des Garets :
Vendredi 26 novembre à 20h45,
Samedi 27 à 20h45,
Dimanche 28 à 15h.

Selon les modalités sanitaires en cours.

Les amis du jumelage

Nous vous invitons à assister à l'assemblée générale de notre association qui se tiendra le dimanche 3 octobre à 10h30 dans la salle paroissiale, chemin de Paris.

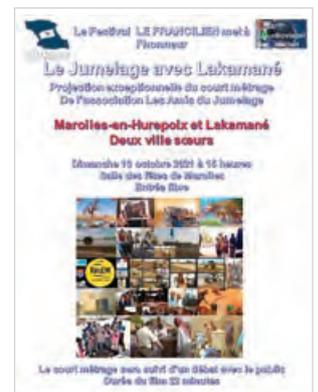
Bien que l'activité des commissions Angleterre et Allemagne ait été réduite par la pandémie, la réalisation d'un périmètre maraîcher de 4 hectares par la commission Mali, au profit de l'association Benkady des femmes de Lakamané touche à sa fin. La réception provisoire a été réalisée.

Vous pouvez vous en rendre compte en consultant notre page sur le site internet de la mairie.

À propos de notre jumelage avec Lakamané au Mali, le Festival Le Francilien diffusera dans la salle des fêtes, le 10 octobre à 15h un film de 22 minutes intitulé « Marolles-en-Hurepoix et Lakamané deux villes sœurs », qui sera suivi d'un débat. Venez poser toutes les questions que vous souhaitez, nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Nous espérons que notre voyage à Southam et que l'accueil de nos amis de Copenbrügge pourront se faire en 2022.

Alain Séverac, président des Amis du Jumelage





UNC : décrypter les décorations militaires



Chaque année, la nation commémore les dramatiques moments de son histoire que sont la fin des guerres, plutôt celles que l'on a gagnées, mais aussi et surtout le sacrifice de ceux qui ont permis ces victoires par le sang versé. Lors de ces cérémonies, les citoyens rencontrent ces anciens combattants ou ces soldats d'active qui portent leurs décorations, sans toujours savoir comme les décrypter alors que **chacune d'entre elles symbolise une partie de la vie de celui qui la porte.**

Une décoration militaire est une marque de reconnaissance donnée par la République à celui qui l'a servie souvent dans des conditions exceptionnelles. Elle est le témoignage visible des engagements qu'il a respectés, sa « carte de visite » en quelque sorte. Elle a valeur d'exemple. Le port des décorations et leur préséance (l'ordre dans lequel elles doivent être portées) est réglementé sous l'autorité de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Les trois ordres nationaux (ordre national de la Légion d'honneur, ordre national de la Libération, ordre national du Mérite créé par le général de Gaulle) sont obligatoirement placés en premier dans cet ordre, les décorations étrangères en dernier. Dans les Armées, la médaille militaire (créée par Napoléon III pour les sous-officiers) précède l'ordre national du Mérite.

Au titre de l'anecdote, **l'entrée dans l'ordre de la Légion d'honneur créé le 19 mai 1802 par Bonaparte, Premier consul, donnait droit au « légionnaire », à un traitement d'un montant significatif.** Celui-ci existe encore aujourd'hui mais n'a jamais été revalorisé et reste symbolique. Ainsi, le premier grade de chevalier bénéficie d'un traitement... de 6,10€ par an et le dernier des cinq grades, celui de grand'croix (grand'Aigle sous l'Empire) de 36,59 €. Les décorés ont pour tradition d'abandonner ce traitement à titre définitif au profit soit de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (créé en 1916), soit de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur.

Au quotidien, les décorations se portent sur la tenue militaire sous la forme d'une « barrette » de décorations. Sur la tenue civile, les ordres nationaux se portent sous la forme d'un « ruban » ou d'une « rosette » à la couleur de l'Ordre. Lors des grands événements, elles se portent sous la forme dite des « médailles pendantes » ou en fonction du grade, d'une « cravate » (grand officier ou grand'croix).



Figure 1. Les décorations dans l'ordre de préséance, de la gauche vers la droite, du haut vers le bas



Figure 2. Barrette de décorations d'un général (2S)

Décorations (de gauche à droite et de haut en bas): commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, croix de la valeur militaire avec étoile d'argent (division) et étoile de bronze (régiment), croix du combattant, médaille d'Outre-mer avec agrafes Tchad et Liban, médaille de bronze de la Défense nationale avec agrafes troupes de marine et mission d'assistance extérieure, médaille de reconnaissance de la nation avec agrafes opérations extérieures, médaille commémorative française avec agrafe ex-Yougoslavie, médaille d'honneur des affaires étrangères échelon vermeil, médaille de la Force Intégritaire des Nations Unies au Liban pour six séjours de six mois, médaille de la Force de Protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie avec agrafe Sarajevo, médaille de l'OTAN pour l'ex-Yougoslavie, commandeur de l'Ordre de la reconnaissance de Centrafrique, officier de l'Ordre national du Bénin, officier de l'Ordre national de la Côte d'Ivoire, chevalier de l'Ordre national du Tchad, officier de l'Ordre national de Madagascar, médaille de la valeur militaire du Liban, médaille du chef d'état-major des armées d'Italie, commandeur de l'Ordre national du cèdre du Liban.

Général (2S) François Chauvancy, président de la section Union Nationale des Combattants « Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix ».

Pour être informé sur les questions de défense et de sécurité, un témoignage, une conférence ou pour rejoindre l'UNC, UNC.CGLEM@gmail.com

Chorale interparoissiale Saint-Georges / Saint-Martin



La Chorale St Georges-St Martin est au service des paroisses et des paroissiens de Marolles, Leudeville, Cheptainville et Guibeville.

Elle peut vous accompagner pour toutes les célébrations de la vie : baptême, communion, mariage, obsèques.

Vous aimez chanter, dans un contexte de communauté paroissiale, rejoignez-nous !

Tous les âges, même sans formation musicale. Nous vous accueillerons avec plaisir au sein d'un groupe très amical.

Contact, pour tous renseignements complémentaires : Françoise Chauvancy - 06 10 91 94 80





Correspondant Défense

Connaître la défense : les actions des Armées auprès de la jeunesse

Les Armées ont toujours eu un contact privilégié avec la jeunesse pour des raisons évidentes de recrutement soit environ 26 000 jeunes par an. Dans le cadre de l'action de l'État, les Armées ont aussi la mission d'accompagner la jeunesse en contribuant à sa connaissance du milieu militaire pour les uns ou bien en donnant un nouveau départ à ceux qui ont été malmenés par la vie.

Ainsi, **le dispositif des classes de défense et de sécurité globale (CDSG) est un projet de parrainage entre une unité militaire et un établissement scolaire.** Il permet aux élèves de découvrir concrètement le monde de la défense par le biais de visites et d'échanges sous la forme d'un centre implanté dans une unité militaire. Il répond à un triple objectif : contribuer à la cohésion nationale, promouvoir l'esprit de défense et garantir l'attractivité des métiers des Armées. Plus de 370 CDSG sont réparties sur l'ensemble du territoire, impliquant plus de 9 250 élèves et 200 entités militaires.

Le dispositif des cadets de la défense consiste pour sa part à accueillir des collégiens ou des lycéens au sein d'unités militaires dans le cadre d'un partenariat avec les établissements scolaires à proximité. Hors temps scolaire, l'unité organise des activités éducatives, citoyennes et sportives à destination des jeunes de 14 à 16 ans, scolarisés dans les collèges ou lycées partenaires. L'encadrement est composé de militaires d'active ou de réserve, d'enseignants volontaires. Il existe 25 centres en partenariat avec 171 établissements scolaires (25 lycées et 146 collèges). 22 % des élèves sont en zone d'éducation prioritaire. 12 centres sont rattachés à l'Armée de Terre, 3 à la Marine nationale, 4 à l'Armée de l'Air et 6 aux directions et services du ministère des Armées.

Enfin, faisant suite au succès du service militaire adapté créé en 1961 outre-mer, le service militaire volontaire (SMV) a été créé en 2015 sur le territoire métropolitain. Il doit sa réussite à une alchimie qui associe la motivation des volontaires, les compétences militaires de l'encadrement et l'implication professionnelle des partenaires publics et privés. Plus de 5 000 jeunes ont été formés dont près des trois-quarts sont durablement insérés sur le marché de l'emploi. Ce succès a conduit le ministère des Armées à augmenter de 25% la cible des effectifs recrutés d'ici 2022.

Dans notre département, le 2^{ème} régiment du service militaire volontaire est implanté sur l'ancienne base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge depuis le 5 novembre 2015. Il a formé à ce jour plus de 1 000 volontaires. Commandé par le lieutenant-colonel Michel Véra, le régiment et sa soixantaine de cadres accueillent 290 volontaires en 2021 répartis dans différentes filières :

- Couvreur zingueur
- Opérateur en chaudronnerie
- Préparateur de commandes
- Bagagiste aéroportuaire
- Opérateur machine à commande numérique
- Métiers du tourisme (Disney Paris)
- Métiers de la SNCF
- Agent prévention sécurité
- Serveur en restauration
- Plombier (...)

Général (2S), correspondant « défense », francois.chauvancy@gmail.com



Figure 3. Le parcours du SMV.

<https://www.defense.gouv.fr/jeunesse> - <https://youtu.be/KihMp5j2SMo>
<https://www.le-sma.com/> - <https://www.le-smv.org/places/le-2e-rsmv-bretigny-sur-orge/>

GPIM



Qu'est-ce que le GPIM ?

Nous sommes l'association des parents d'élèves et nous avons des représentants dans les 2 maternelles, l'élémentaire et le collège de la ville. Depuis plus de 20 ans, nous veillons au bien-être et à la sécurité des enfants. Nous pouvons aussi être le médiateur entre les parents et l'équipe enseignante.

Nous maintenons une communication active avec la municipalité et les écoles : nous avons, entre autres, participé à la discussion pour le réaménagement de la pause méridienne, demandé des ajouts de sanitaires dans l'école élémentaire et le restaurant scolaire, ...

Pour cette rentrée, nous veillerons à ce que les élèves de l'élémentaire puissent utiliser les outils informatiques en nous assurant que la salle dédiée à ces apprentissages soit opérationnelle, nous soutiendrons également, sur les 4 établissements Marollais, les projets pédagogiques et culturels.

Nous poursuivons nos participations aux commissions menus (cantines des maternelles et élémentaire), aux conseils d'école (maternelles et élémentaire) et aux conseils d'administration (collège).

Nous espérons organiser le forum des métiers (collège) ainsi qu'une fête des écoles (maternelles et élémentaire).

Enfin, pour faciliter l'organisation des familles, nous réitérerons la distribution des fournitures scolaires groupées, mise en place cette année pour l'élémentaire. Au collège, ce système est un succès depuis plusieurs années.

Vous pouvez **contacter directement vos représentants de parents d'élèves** : <http://www.gpim.info/contactez-nous/>

N'oubliez pas que les élections des représentants des parents d'élèves se dérouleront, en vote par correspondance, le vendredi 8 octobre 2021. Nous comptons sur vous !





Groupement Pastoral



Le Groupement Pastoral de Marolles, Leudeville, Guibeville et Cheptainville a besoin de vous !

Les vacances sont bien finies avec la joie des retrouvailles entre amis, ou en famille... La vie courante reprend avec toutes ses activités mises au repos pendant la période estivale. Septembre est là, et c'est la rentrée pastorale 2021-2022 dans notre paroisse, et le démarrage des activités paroissiales.

Les inscriptions en catéchèse et à l'éveil à la foi se feront au forum des associations de nos 4 communes du groupement :

- L'après-midi du samedi 04/09/2021 : Cheptainville, Leudeville et Guibeville
- Toute la journée du dimanche 05 /09/2021 à Marolles

Les inscriptions en Aumônerie se font en ligne en pré-inscriptions sur secteurcathobretigny.fr, tandis que les inscriptions définitives se feront dans les locaux du Lycée Jeanne D'Arc le 11 septembre 2021 de 13h -18h

Vous avez 1 heure ou plus à nous consacrer : toutes les compétences sont les bienvenues !

Nous souhaitons mettre en place quelques services :

- ouverture des églises en dehors des heures de nos célébrations,
- aide ou visites aux personnes seules,
- animateur de catéchèse et de l'éveil à la foi,
- fleurissement de nos églises avec de l'art floral et des dons de fleurs,
- chorale des enfants,
- informatique, communication pour moderniser notre groupement,
- petit bricolage ou ateliers pour jeunes et enfants.



Baptisés, confirmés, non baptisés, chacun, la place qui est la sienne sans se l'approprié, doit se laisser guider par l'Esprit Saint pour :

- annoncer une bonne nouvelle qui fait vivre,- proposer la foi à des personnes loin de l'Église,- former des communautés vivantes,- vivre l'ouverture aux nouvelles cultures qui sont à notre porte.

Pour cette rentrée également, notre diocèse a lancé depuis un an une démarche synodale dont le thème : « L'Église, en Essonne, évangélise en prenant soin ». Ceux qui n'ont pas encore constitué des groupes sont tenus se mettre au travail de la rentrée pour participer aux orientations pastorales pour les dix prochaines années.

Que cette nouvelle année soit une réussite pour chacun de vous, qu'elle vous apporte la sérénité et la paix dont vos cœurs ont besoin dans un monde confronté à la pandémie planétaire. Que l'Esprit réveille en vous des énergies nouvelles afin d'ouvrir des horizons nouveaux en matière d'annonce de l'Évangile dans notre monde. Je compte sur chacun d'entre vous et prenez soin de vous et des autres !

P Thomas MOTO, curé de la paroisse.

Comité des fêtes



Premier semestre difficile mais la suite sera meilleure

Le programme de cette année sur le thème de l'Afrique n'a pas été réalisé. En effet, les conditions sanitaires s'étant de nouveau dégradées, nous avons annulé tous les événements (Carnaval, Chasse aux œufs et Marolles en fête).

Malgré tout, avec l'aide de nos bénévoles, lors du marché du 1^{er} mai, nous avons distribué des chocolats pour les enfants et un brin de muguet aux parents. Vous êtes d'ailleurs venus très nombreux à cette occasion et cela nous a rempli de joie.

Nous nous sommes rattrapés au bal du 13 juillet qui s'est tenu dans la salle des fêtes en raison des pluies incessantes. Vous avez dansé sur des musiques intergénérationnelles interprétées par le groupe Marollais 'Sans sucre ajouté' et nous vous avons servi nos fameuses saucisses/frites ainsi qu'une excellente tarte aux pommes.

Lors de la soirée, une petite surprise vous était réservée : **un magnifique artifice sur scène.** Vu les commentaires sur internet, vous avez passé une très bonne soirée.

De plus, les bénévoles du comité des fêtes ont tenu les buvettes de Marolles en Zik organisé par la mairie.

Ainsi, fort de cette effervescence,
nous préparons avec ferveur les prochains événements :
Le bal du beaujolais, le Téléthon et le réveillon de la Saint Sylvestre.
Et nous sommes certains que vous serez nombreux à participer à ces animations.

Les membres du comité des fêtes sont toujours très heureux de partager avec vous tous ces moments et remercient toutes les personnes qui de près ou de loin, contribuent à la réussite de ces événements.

N'hésitez pas à nous rejoindre et ainsi participer à l'animation de votre ville : donner de son temps « gratuitement », c'est très « enrichissant » et on y prend beaucoup de plaisir.

CRESCENDO



Alors que nous étions heureux de nous retrouver en septembre 2020, nous avons de nouveau été stoppés en plein élan fin octobre. C'est donc de nouveau sous le signe de la pandémie qu'a été placée notre saison 2020 - 2021.

Afin de ne pas couper les liens entre les choristes, nous avons toutefois fait nos répétitions via Zoom de janvier au 24 mai 2021. C'était mieux que rien du tout. Cela nous a permis de continuer à étudier nos chants. Nous ne pouvions, certes, pas chanter tous ensemble. Mais le fait de chanter à tour de rôle nous a permis de gagner en confiance.

C'est avec une grande joie que nous nous sommes retrouvés - dans le vrai monde - le 31 mai 2021.

Nous espérons pouvoir répéter normalement à la prochaine rentrée.

Si vous aussi avez envie de tenter l'aventure, rejoignez-nous.

Nous souhaiterions accueillir de nouveaux choristes (notamment une soprano - une alto - un ténor et une basse).

Pour plus de renseignements appelez le 06 79 30 35 97.

Club de plongée



La plongée sous-marine vous tente, venez faire un baptême, vous avez un niveau de plongée, vous voulez vous former, vous souhaitez faire des sorties en mer, **n'hésitez pas à nous contacter sur notre site ou par téléphone ou venir nous voir tous les mardis et jeudis à partir de 20h45 au Bassin Nautique de l'Arpajonnais (BNA).**

Notre club vous permettra de vous former à tous les niveaux de plongeurs, d'encadrement ainsi que diverses spécialités (photo, vidéo, bio, nitrox, combinaison étanche). Nous vous proposons diverses sorties en fosses, carrières, et et mers proches ou plus lointaines.

Vous pouvez aussi consulter notre site : <http://cnaplongee@free.fr>
ou nous contacter au : 06.11.25.02.27



MJC



Retour sur le 1^{er} semestre 2021...

Confinement, couvre-feu, période difficile pour tous, nous avons mis toutes nos activités en suspens... c'est avec soulagement et plaisir que les cours ont pu reprendre à la mi-juin.

Puis fin juin, retrouvailles en extérieur à l'occasion du flashmob. Merci aux professeurs et à tous les participants. Moment fort sympathique à renouveler.

Après ce début 2021 contrarié, la journée des associations a permis de nous retrouver... et quel plaisir !

La reprise des cours était attendue par tous les adhérents, et même si nous devons nous adapter aux contraintes liées à la COVID19, nous espérons que cette prochaine saison vous permettra de retrouver le chemin des loisirs sportifs et culturels.

L'Assemblée Générale a eu lieu mardi 7 septembre, nous comptons de nouveaux membres, Angélique TRICONNET, Sylvie PEREZ, Cristina FIGUEIREIDO, et **nous les remercions pour leur engagement.**

Le bureau de la saison 2021. 2022 est constitué de :
Marie-Christine SALLE Présidente - Muriel DAUBIGNARD
Vice-Présidente - Claudette NEVEU Trésorière - Nadège ALLEGRE
Secrétaire.

Présentation d'un nouveau professeur

Alicia KACKA DESPRINGHERE
pour la peinture décorative



Il reste quelques places sur les activités

- **Adultes :** Encadrement, Gym volontaire, Step, Zumba, Sophrologie, Pilates, Couture
- **Pour les plus jeunes :** Tennis de table, circuit training
- DANSE NEO CLASSIQUE avec Anne-Claire DELOSME
- EVEIL AUX DANSES et COMEDIE MUSICALE avec Laetitia RAMPAZZO
- DANSE MODERNE avec Laure LARREY
- HIP HOP avec SMILEY



RAMPAZZO



LARREY

Agenda MJC

Talents cachés les 11 et 12 décembre 2021.

Le petit mot de la présidente

Les membres du bureau et du conseil d'administration de la MJC, vous souhaitent une belle rentrée.

Marie-Christine



Responsables d'activités et bureau de la MJC



Zoom sur... Le métier d'animateur

ANTICIPER DIALOGUER DONNER L'EXEMPLE
VIS À VIS DE L'ENFANT
SÉCURISER ANIMER VALORISER

RESPONSABLE ATTENTIF
DYNAMIQUE COHÉRENT
PRÉVENANT DISPONIBLE
SAVOIR ÊTRE
ORGANISÉ TOLÉRANT
À L'ÉCOUTE PASSIONNÉ
JOYEUX INVENTIF

RÈGLEMENTATION PUBLICS
RESPONSABILITÉS LÉGISLATION
CONNAISSANCES
CONCEPTION DE PROJETS
ANALYSE ÉVALUATION

PÉDAGOGIE
ACTIVITÉS JEUX PROJETS VEILLÉES CHANTS

PRENDRE DES INITIATIVES
COMMUNIQUER ÉCOUTER
TENIR COMPTE DE L'AUTRE
EN ÉQUIPE
PARTAGER RELAYER
ÊTRE JUSTE S'AFFIRMER
S'INVESTIR S'ADAPTER



L'animateur périscolaire a pour mission essentielle d'organiser des activités sportives, culturelles ou ludiques visant à développer l'expressivité, la sociabilité ou la créativité du public auprès des enfants de 3 à 12 ans.

Présent quotidiennement durant les temps libres des enfants, sa journée commence par l'accueil du matin, puis il encadre les repas et les temps libres de la pause méridienne et du soir.

Véritable lien entre l'école et les familles, dans notre commune, il fait même le lien avec les intervenants des différentes activités associatives Marolaises.

Chaque jour, l'animateur encadre les enfants et assure leur sécurité physique, morale et affective. Il joue avec les enfants, fait jouer, donne à jouer, régule les conflits, console, rassure, encourage, retrouve un doudou perdu... il vit au côté de ceux pour qui il travaille.

Il est un partenaire éducatif à part entière qui agit dans le seul intérêt de l'enfant.



« Celui qui sait écouter deviendra celui qu'on écoute. » - Vizir PTAHLOTEP



« Créer, c'est toujours parler de l'enfance » - Jean GENET



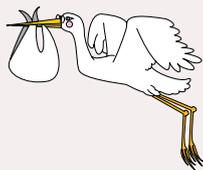
Paroles d'enfants : « Pour toi c'est quoi un animateur ? »

- « Les animateurs, ça sert à nous garder, aider les parents quand ils peuvent pas s'occuper de nous. Ils nous grondent parfois quand on fait des bêtises et on apprend. » Zoé (CE2)
- « On peut apprendre des choses, et aussi faire des activités. » Elise (CE2)
- « Moi j'aime bien surtout le jardin et la structure. Et aussi qu'ils jouent avec nous si on s'ennuie » Noémie (CE2)
- « Ils sont très mignons, ils font des activités et ils m'aident. Voilà, c'est tout ce que je peux dire ! » Léandro (CP)
- « Pour moi c'est un adulte qui est gentil mais qui doit aussi nous gronder si on le mérite » Julianna (CM2)
- « C'est une personne qui s'occupe tout le temps de toi, et qui peut te dire ce qu'il faut faire ou ne pas faire » Manon (CM2)
- « Les animateurs sont là pour nous surveiller et ils s'amuse avec nous » Alexandre CM2
- « C'est des personnes qui sont là pour notre bien en fait... » Nathan CM1



Naissances

27/04	Maiwen Bleuzen
30/04	Zakaria Lorré
23/05	Léon Duchesne
12/06	Maxime Forté
16/06	Tiago Eychenne Afir
09/07	Dyego Da Silva
18/07	Sami Noordally Moreau
04/08	Anna Lourenço
06/08	Nolan Simon
29/08	Nassim Bouthouri
29/08	Fernandez Mahé
07/09	Mamadou Bah
08/09	Martin Advielle-Devis



Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveau-nés

Règle :

Dans l'Info' mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

Mariages

12/06	Patrick Laplanche & Olivier Pédraza
24/07	Nicolas Tesson & Alice Couty
14/08	Xavier Le Fur et Wendy Nowarzyk



Félicitations aux heureux mariés

Décès

27/04	Robert Baluteau
02/05	Loni Jouannet née WELTI
22/05	Thérèse Arrighetti née COLAS
04/07	Huguette Mutin-Jeannet
16/07	Christian Jungels
29/07	Pascale Jubé
06/08	Daniel Desmaison
06/08	Ange Cantin



Toutes nos sincères condoléances aux familles

TRIBUNES



Marolles ensemble

En cette période de crise sanitaire, les contraintes à respecter sont nombreuses et coûteuses. En parallèle, les finances de la commune sont de plus en plus contraintes, notamment en raison de la baisse poursuivie des dotations d'État.

Après étude des capacités financières de la commune, **nous avons fait le choix de poursuivre une gestion rigoureuse et de ne pas augmenter les impôts communaux** (attention, en raison de la suppression de la taxe d'habitation, les avis d'imposition regroupent désormais les anciens taux communaux et départemental), tout en maintenant l'offre de service et l'accompagnement des administrés. L'exercice n'est pas simple.

Pour la jeunesse et la vie associative, les budgets sont donc maintenus pour poursuivre les actions déjà mises en œuvre et impulser de nouveaux projets. Afin d'aider les familles et de faciliter l'organisation des activités associatives, l'accompagnement aux activités est poursuivi cette année encore.

Le bien-être de nos enfants reste aussi notre priorité avec l'ouverture de l'accueil dans les structures périscolaires et le centre de loisirs dès 7h15, et la réorganisation de la pause méridienne pour permettre à tous les enfants de déjeuner au restaurant scolaire malgré l'application des protocoles sanitaires. À ce sujet, nous regrettons que la proposition de réorganisation qui a été portée par l'équipe du service Enfance n'ait pas été retenue. Elle aurait permis la mise en place d'un véritable accueil de loisirs avec animations sur le temps du midi. A défaut, après validation par le DASEN, la pause méridienne va être rallongée de 15 mn, sans augmentation des tarifs de restauration.

Le CCAS poursuivra son rôle très actif auprès des seniors Marollais et des personnes démunies afin de lutter contre leur isolement. La crise sanitaire aura d'ailleurs eu un effet positif en ce domaine : celui de mobiliser nombre de bénévoles pour aider les autres, pour le portage des courses ou la participation au fonctionnement du centre de vaccination d'Arpajon et nous les remercions pour leur engagement.

Malgré la crise et un budget contraint, la continuité du service public est assurée avec, au cœur de notre action, la recherche de l'intérêt général.

Les élus de Marolles Ensemble

Marolles, un défi pour l'avenir

La saison estivale se termine et la rentrée ne sera pas aussi sereine qu'espérée.

Les associations Marollaises ont fait preuve de professionnalisme lors de la crise sanitaire et nous espérons que la saison 2021 2022 pourra se dérouler le plus normalement possible. Nous tenons à remercier les bénévoles impliqués et nous sommes à leur écoute.

En septembre, la vitesse limite dans la ville sera de 30 km/h. Encore une décision prise unilatéralement par le Maire sans débat ni concertation. La vitesse est un problème de sécurité, nous le savons, mais diminuer la vitesse ne résoudra pas les problèmes d'incivilité de certains. L'avenue du Lieutenant Agoutin est limitée à 30 km/h mais elle est conçue de telle façon qu'elle favorise la vitesse. Pour nous, il faudrait des aménagements urbains limitant la vitesse et un contrôle accru du respect des limitations.

Lors du dernier conseil, nous avons demandé un débat sur l'avenir de notre commune, sur son urbanisation, son plan de circulation, son agriculture, sa vie économique. Un débat pour préparer l'avenir et intégrer les Marollais dans la vie de notre commune.

Refus du Maire. Les seules réunions publiques prévues seront celles rendues obligatoires par la loi lors de modification du PLU pour accueillir le secteur Gare.

Encore une fois, le Maire s'arrange pour décider seul alors que la création du secteur gare va apporter des modifications profondes dans la vie des Marollais.

Pourquoi ne pas faire des visites urbaines, prévoir un questionnaire, faire des réunions de présentation des possibilités ?

Pour Marolles, un défi pour l'avenir

N MURAIL, I GOLDSPIEGEL, F CHAUVANCY,
S LEONARD, C TUSSIOT

Marolles, Nous Ressemble. Marolles, Nous Rassemble

Aux habitant(e)s de Marolles en Hurepoix.

Les vacances d'été sont finies, nous espérons qu'elles se sont bien passées pour l'ensemble des Marollais, malgré une météo capricieuse et les conséquences de la pandémie.

Au 1^{er} septembre, notre ville(âge) est passée à 30km/h, soit pour traverser notre commune (1,8 km), un temps supplémentaire de 1 minute 30, notre groupe soutient cette décision (inscrite au programme), pour des raisons de sécurité ; en effet nombre d'automobilistes dépassaient allègrement la vitesse limite de 50 km/h, il ne fait aucun doute que ces mêmes automobilistes ne respecteront pas les 30 km/h mais peut être ne dépasseront ils pas les 50 ; d'autre part la réduction de la vitesse entraînera une baisse des nuisances sonores.

Le 2 septembre, les enfants auront repris le chemin de l'Ecole, nous leur souhaitons une bonne rentrée et une bonne année scolaire ; nous regrettons que la proposition d'aménagement horaire proposée par la commune, à savoir ouverture anticipée des écoles d'un quart d'heure permettant une pause méridienne (repas) plus longue est reçue un avis défavorable de la part du corps enseignant et des représentants des parents d'élève, peut être que cette proposition aurait elle reçu un avis favorable si l'ensemble des familles avait été consultées. La pause repas est un moment très important dans la journée d'un écolier, période privilégiée d'apprentissage de la vie en collectivité, d'échanges et de décontraction, de jeu ; le protocole imposé par le Covid contracte ce temps et entraîne un stress supplémentaire tant pour les enfants, que pour les personnels d'éducation (animateurs).

Notre groupe continuera son action en étant force de proposition, nous soutiendrons toutes propositions ou décisions propices à l'amélioration de la qualité de vie de notre commune, en matière de développement durable, protection de l'environnement, d'animations festives culturelles, sportives.

« Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison. »
Victor Hugo, écrivain, poète, romancier (1802-1885)

Groupe Marolles Fort et Vert.



NUMÉROS UTILES

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Canivez 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) 01 64 56 17 72
 Dr De Rivas 7 rue Eugène Brou 01 64 56 17 74

• NATUROPATE / IRIDOLOGUE

Mme Berritz (Naturopathe/Iridologue) 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 58 35 38 00
www.lespepitesdematanuro.com

Mme Chatry (Naturopathe) 11 place de l'église 06 69 64 96 69

• INFIRMIÈRES

Mme Dessenoix 1 rue Eugène Brou 01 69 14 86 80
 Mme Gladkowski 1 rue Eugène Brou 06 08 67 99 34

• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES

Alexandra JAOUEN et Marie-Line PELTI 01 69 14 86 80 et 06 08 67 99 34

• SAGE-FEMME

Mme Bedet 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr 07 67 06 10 20

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

M. Dauvergne 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 87 61 23 81

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

Cerballiance 7 Grande Rue 01 64 56 85 72

• PHARMACIES

M. Audet 36 avenue Charles de Gaulle 01 69 14 80 70
 M. Maudet 31 Grande Rue 01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeaux-Rougerie 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) 01 64 56 90 06
 Mme Robic 31 Grande Rue 01 69 14 86 30
 Mlle Ginestar 31 Grande Rue 01 69 14 86 30

• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE

Gena Massage À domicile, sur RDV 06 52 14 91 71

• OSTÉOPATHES

Mlle Tressens-Fedou 1 rue Eugène Brou 01 64 56 50 96
 Mme Girard 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 14 42 63 70

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier 4 bis Grande Rue 01 69 01 42 02
 Mme Frot 1 rue Eugène Brou 01 64 56 66 03

• PSYCHOLOGUE

Mme Sébille 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 98 33 00 88

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme Serror assistés du Dr Yedjer 17 bis avenue Charles de Gaulle 01 64 56 95 39

• SOPHROLOGUE

Mme Delamotte 12 avenue des Limosins 06 03 36 83 70
 Mme Nérac 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) 06 70 04 31 53

• MAGNÉTISME

Mme Dumont 25 bis rue des pins 06 76 82 87 24

• ART THÉRAPEUTE - ENERGÉTIQUE CHAMANIQUE

Mme Placet 25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com 06 75 61 68 86

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour et Dr Plassard 30 avenue Charles de Gaulle 01 64 56 05 05

• SÉCURITÉ SOCIALE

91040 Évry Cedex 36 46

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS) Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2 01 69 17 14 40

• ASSISTANTE JURIDIQUE

Au CCAS, sur RDV, 3^e vendredi de chaque mois 01 69 78 09 19

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon 01 69 14 86 06
 École maternelle Roger Vivier 01 69 14 83 51
 École élémentaire Roger Vivier 01 78 83 01 87
 Collège Saint-Exupéry 01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Thomas Moto Kalunga 01 69 14 80 22
 Association Interparoissiale : Vincent Pannetier assipmarolles@gmail.com

• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge 01 60 15 18 23
 Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO - Correspondante locale : Monique Meunier 01 69 14 80 75

• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak 06 52 68 02 39
 Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut 01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
 Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge

MUNICIPAL

• Mairie 1 avenue Charles de Gaulle 01 69 14 14 40
 • Résidence du Parc 6 bis chemin de la Poste 01 64 56 09 67
 • COSEC – Gymnase Avenue du Lieutenant Agoutin 01 69 14 85 10

• Centre de Loisirs/ Garderie 1 Grande Rue 01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22
 • Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie 01 69 14 14 40

• Médiathèque 3 Grande Rue 01 64 56 11 43

• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade 01 64 56 87 66

URGENCES

• SMS : 114

pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police secours : 17

• Police municipale : 01 69 14 14 53

• Pharmacie de garde :

Infos sur monpharmacien-idf.fr ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000

• Violences sexuelles sur enfants <http://www.allo119.gouv.fr>

• Gendarmerie nationale

rue du Potager - 01 64 56 18 03

• Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091

• Dépannage GAZ 24h/24 7j/7

0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)

• Raccordement GAZ : 09 69 36 35 34

• Contrat de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ : 09 69 32 43 24

• Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191 20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

INTERCOMMUNAL

• Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site www.coeuressonne.fr rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

• Bassin nautique de l'Arpajonnais, La Norville 01 64 90 20 64

• Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56

• Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21

• Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95

• Piscine de Morsang 01 69 46 09 59

• Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16

• Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Cœur d'Essonne : 0 800 293 991

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)

HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.

• SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)

• Hôtel des Impôts et recette perception 29 avenue du Général de Gaulle, Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00



PAYSAGES - PARCS ET JARDINS
CRÉATIONS - ENTRETIEN - ÉLAGAGE
SERVICES À LA PERSONNE

SAS LECOMTE-LANGÉ

29, Chemin de Saint-Arnoult
91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
01 64 90 15 52
lecomte.lange@orange.fr



*Achats - Ventes
Locations - Divisions
Estimations gratuites*

AGENCE DE MAROLLES

14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Tél. : 01 64 56 90 90

isg.marolles@wanadoo.fr

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

APPAREILS AUDITIFS



Les audioprothésistes

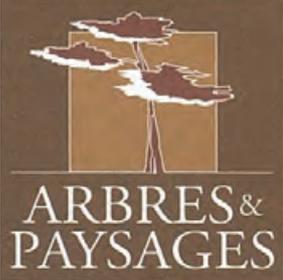
01 60 85 11 11

5 Bis, Rue du G^{al} Leclerc - BRÉTIGNY-SUR-ORGE

**Vous souhaitez intégrer
votre publicité dans l'InfoMag ?**

Contactez le service communication,
par téléphone au 01.69.14.14.40
ou par mail à
communication@marolles-en-hurepoix.fr





Concevoir,
aménager, entretenir,
tailler, arroser

Tél. : 01 60 81 17 17
Fax : 01 64 59 96 46

3, rue Thomas Edison • 91630 Guibeville
www.arbres-et-paysages.fr

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Équipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Équipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10
www.tpsaisy.fr - Email : tpsaisy@wanadoo.fr



MAISON - APPARTEMENT - TERRAIN



IMMOBILIER TRADITIONNEL IMMOBILIER NEUF

Votre conseiller immobilier CAPIFRANCE sur Marolles En Hurepoix

Vincent ANDRADE 06 50 62 08 10
vincent.andrade@capifrance.fr
www.capifrance.fr



• ECLAIRAGE PUBLIC
• SIGNALISATION
TRICOLEURE
• ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN
7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11

- INFORMATIQUE -



M2i
Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels



services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Tél. : 01.64.90.55.58





ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenots
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90
sfre@sfre.fr

